

N° 222 (6^e Année-272)

REDACTION ET ADMINISTRATION
75, Rue Dareau, PARIS.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS-ET CONCOURS
75, Rue Dareau, PARIS.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste. PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Une chasse aux Apaches

Hebdomadaire



Non seulement le nombre des malfaiteurs s'accroît sans cesse à Paris, mais leur audace devient de plus en plus grande. Ce sont des batailles rangées que les bandits livrent maintenant à la police. La semaine dernière encore, Ménilmontant a été écrasé : la

(Voir la suite page 2).

Belle défense d'une sexagénaire



Pendant la nuit, quatre individus pénétrèrent, à Cleuvie, près de Remiremont, chez une femme de 60 ans. Celle-ci, les ayant entendus, s'arma d'une hache et se blottit sur le palier, près de sa chambre. Les quatre hommes montaient en file indienne l'escalier qui conduisait à la chambre à coucher de la sexagénaire, quand, soudain, celle-ci s'avança brusquement, leva son arme terrible, et frappa dans le tas à l'aveuglette. Les assaillants battirent en retraite en poussant des hurlements et perdant abondamment leur sang. Ils ont été arrêtés. Leur état est grave.

Une chasse aux apaches

(Suite.)

le théâtre d'un combat entre agents et apaches, dans les circonstances suivantes : Après s'être copieusement désaltérés, la nuit, dans un débit de vins, une demi-douzaine d'individus bouchés refusèrent de régler les consommations. Bien plus, comme le patron émettait de légitimes protestations, ces dangereux clients se mirent en demeure de corriger le débitant. Effrayé à juste titre, celui-ci n'eut que le temps de fuir et d'aller prévenir la police. Six gardiens de la paix, qu'accompagnait deux fantassins, se dirigèrent vers le débit, afin de faire entendre raison aux consommateurs récalcitrants. Ce ne fut pas chose facile. Les apaches, sur le point d'être appréhendés, réussirent à grimper sur les toits de l'immeuble, où une véritable chasse à l'homme s'organisa alors. S'abritant derrière les cheminées, les malingres dirigèrent le feu de leurs revolvers sur les représentants de l'autorité. Cinq de ces braves gens furent atteints par les projectiles ; le sixième eut sa tunique labourée par une balle. Voici les noms de ces courageux défenseurs de la loi, qui ont dû abandonner leur service : MM. Benizeau, Darlot, Bugnicourt, Goyart, Fouinat et Ruet.

La situation était critique, mais les agents ne voulurent point abandonner la partie. Leurs efforts furent enfin couronnés de succès et quatre de leurs agresseurs furent capturés. Après avoir été interrogés par le commissaire de police, ces dangereux individus ont pris le chemin du Dépôt.

Les lettres explosibles

Plusieurs lettres renfermant des explosifs, adressées aux rédacteurs de divers journaux de Calcutta, ont fait explosion au bureau central des postes avec une violence extraordinaire. Plusieurs employés au tri des lettres ont été blessés ; l'un d'eux a été atteint mortellement.

Des lettres contenant des menaces avaient été reçues dernièrement par beaucoup de personnages notables de Calcutta.

Mort mystérieuse à bord

Le coroner de Southampton a ouvert une enquête sur la mort mystérieuse d'une jeune danseuse, miss Anna Wilson, à bord du transatlantique *Oceanic*, pendant la traversée Cherbourg-Southampton.

Miss Wilson, qui venait à Londres pour y jouer à l'Opéra, était d'une nature très gaie, et ses parents et amis refusent absolument de croire au suicide. Son père, courtier d'assurances à New-York, avait prié le ministère des affaires étrangères à Washington de demander aux autorités britanniques de ne pas embaumer le corps de la victime avant qu'on eût procédé à l'autopsie.

La jeune actrice aurait, croit-on, été empoisonnée.

Une dépêche de New-York dit que la semaine dernière, une voix de femme demanda à la rédaction du *World* si on avait des nouvelles sur la tragédie de l'*Oceanic*. Sur une réponse négative, la voix reprit :

— Miss Wilson a été tuée par... (Ici le nom d'un des passagers.)
Et le récepteur fut accroché.
Malgré toutes les recherches, on n'a pu jusqu'ici retrouver la trace de la personne qui a téléphoné.

Lacombe faisait partie de la bande Bonnot

Au moment de son arrestation, Lacombe avait été trouvé porteur de deux brownings. L'un avait été martelé par le bandit afin d'effacer les numéros d'ordre et de fabrication et pour que l'on ne découvre pas l'origine de cette arme.

M. Drioux, juge d'instruction, remit ce revolver à M. Bertillon, le chargeant d'en découvrir la provenance.

Le chef du service anthropométrique a réussi à reconstituer les chiffres effacés sur le browning, qui portait les numéros 490.338 pour la fabrication et 764 comme numéro d'ordre de la fabrique. Enfin, M. Bertillon a déterminé d'une façon précise le calibre de l'arme qui est de 7 millimètres 65.

Il a été dès lors aisé d'établir la provenance du revolver, qui a été volé dans l'armurerie de la rue Lafayette, au cours du cambriolage commis au mois de décembre 1911 par la bande tragique.

Comme on le voit par cette découverte, Lacombe était affilié à la bande Bonnot, Garnier et C^{ie} et c'est évidemment dans le but de cacher cette affiliation qu'il avait tenté de faire disparaître les indications gravées sur le revolver.

La guerre à la peau

L'Amérique est la patrie des mesures extrêmes. La Chambre des députés de l'État de l'Ohio ne vient-elle pas — en projet du moins — de confier à une commission spéciale le soin de fixer, dans ses nombreux détails, la mode féminine ?

Voilà qui promet de beaux jours à l'élégance transatlantique, si l'on considère que cette commission est composée d'un clergymen, d'un père — ou mère — de famille ayant trois enfants et d'un philanthrope, âgés de trente ans au moins et de cinquante au plus.

La dite commission prohibera « tout style ou modèle de vêtement de nature à offusquer la vertu et à porter préjudice à la chasteté ».

C'est ainsi que le port de la blouse décolletée sera décrété illégal. Cinq centimètres de peau nue au-dessous du menton, et l'on est une honnête femme. Un centimètre de plus... et l'on devient une gourmandine ! Même prohibition pour les garnitures de dentelle ou de fil, ainsi que pour les bas à jour.

Une maison par colis postal

Les Américains, il y a quelque vingt ans, nous étonnèrent en déplaçant en une seule pièce une maison d'une rue à une autre. Une dépêche de Chicago au *Daily Chronicle* montre qu'ils ont maintenant battu ce record en envoyant une maison par la poste. Inutile de dire que la maison n'était plus, cette fois, en un seul morceau ; elle avait été divisée en 25 000 pièces envoyées simultanément par colis postal à l'exposition des industries de l'argile, qui se tient au Coliseum de Chicago. Là, les paquets furent ouverts et les briques et matériaux qu'ils contenaient et qui étaient repérés,

VOYAGE TRAGIQUE D'UN CADAVRE

Dernièrement, une femme allemande habitant Nice tomba gravement malade et mourut. Son fils disparut ; le cadavre également.

Or, voici ce qui s'est passé :

Le fils a disparu en emportant avec lui le cadavre de sa mère. Les recherches effectuées à la gare ont établi que le lundi soir, au train n° 8 de 10 h. 39, un voyageur a expédié deux colis, une valise pesant 10 kilos et une malle en osier pesant 70 kilos, à destination de Strasbourg, via Lyon et Belfort. Il fallut bien croire que ce voyageur n'était autre que le jeune homme et que cette malle contenait bien le cadavre de sa défunte mère.

Marlé et séparé de sa femme, le jeune homme qui appartient à la religion protestante était d'une piété et d'une foi ferventes, qui l'avaient même conduit au mysticisme. La veille de son départ, à 7 h. 30, il se présentait chez un photographe, qu'il connaissait déjà pour lui avoir fait photographier des documents. A ce sujet, il avait même raconté au photographe que, lors de la mort de son père qu'il adorait, il avait gardé le cadavre pendant huit jours avant d'avertir personne de son décès.

Donc, ayant été trouver le photographe, il lui fit part du décès de sa mère et lui demanda de venir la photographier sur son lit de mort. L'artiste lui ayant déclaré qu'il ne faisait pas ce genre de travail, un peu spécial, le fils dont la douleur paraissait profonde insista, disant qu'il avait fait le serment à sa mère qu'après sa mort il la ferait photographier et transporter ensuite en Allemagne, et ce en raison de la vénération sans bornes qu'il lui avait vouée.

Le photographe persista à refuser et donna

au jeune homme l'adresse d'un de ses collègues, chez lequel il l'envoya peu après. L'Allemand revint en sanglotant, supplia de nouveau le photographe, si bien que ce dernier finit par lui déclarer qu'il se rendait à ses désirs. En effet, à 9 heures du soir, s'étant rendu au chevet de la morte, il photographiait son cadavre à l'aide d'une lampe au magnésium.

Il faut ajouter qu'au cours de la conversation que le fils eut avec le photographe, il lui avait raconté que dans la journée il avait fait de nombreuses démarches afin de se procurer de l'argent pour les funérailles de sa mère, mais qu'elles avaient été tout d'abord vaines ; il lui avait été impossible de négocier des valeurs étrangères dont il était possesseur. S'étant alors rendu dans diverses églises pour implorer le ciel de le faire réussir dans ses recherches, il avait brusquement, au sortir de l'une d'elles, rencontré un ami qu'il n'avait pas revu depuis une quinzaine d'années. Considérant cette rencontre comme une intervention de la providence exauçant ses prières, le jeune homme mit cet ami au courant de sa situation. Ce dernier l'avait mis aussitôt en rapport avec un petit banquier qui lui avait immédiatement consenti une avance sur les titres en question.

De l'avis du photographe le disparu, étant donné son état d'esprit un peu particulier, a agi en toute bonne foi en emportant avec lui le corps de sa mère, et il était certainement persuadé avoir le droit de l'emporter avec lui comme un colis ordinaire.

Du reste, il a été arrêté à son arrivée à Strasbourg. On pense qu'il sera mis en liberté sous caution.

servirent à édifier, toujours dans un temps de record, une nouvelle maison. Celle-ci sera mise en loterie à la fin de l'exposition et expédiée par la poste à l'heureux gagnant.

Le cadavre mendiant

Une femme âgée de vingt-cinq ans allait de porte en porte, à Lambelle, sollicitant l'aumône et portant dans ses bras son enfant, un bébé d'un mois, lorsqu'elle s'aperçut que celui-ci ne donnait plus signe de vie. Le commissaire de police, qui la suivait depuis un moment, l'interpella. Un docteur, appelé, conclut à une mort naturelle de l'enfant, et le petit cadavre fut transporté à la morgue.

La femme, interrogée par le commissaire de police, ayant reconnu être sans domicile et sans ressources, a été conduite au Parquet et ensuite écrouée à la maison d'arrêt sous la double inculpation de mendicité et de vagabondage.

Le bébé de Stéphanie

Des inspecteurs d'un grand magasin de la rive droite amenaient au commissariat de la Chaussée-d'Antin une jeune femme surprise en flagrant délit de vol ; elle portait dans ses bras un poupon dont les cris emplissaient l'enceinte austère du bureau de police ; étonné par le son étrange de ces gémissements, l'inspecteur de service s'approcha et constata que la mère tirait d'un mouvement rythmé une ficelle dépassant les langes du bébé.

Le « gosse » était une magnifique poupée de carton dont l'intérieur servait à dissimuler des marchandises volées ; un mécanisme

ingénieux, actionné par la ficelle, remplaçait par des vagissements l'habituel : « papa, maman » qui ravit les petites filles.

La pseudo-maman, une journalière nommée Stéphanie, a été envoyée au Dépôt.

Une courageuse fillette

La jeune Gabrielle Ficheux, à peine âgée de treize ans, demeurant au lieu dit le « Camp-Paquet », à Arras, revenait du hameau d'Enfuit-négate lorsqu'en traversant le village de Beussent, elle entendit appeler au secours.

La fillette pénétra aussitôt dans la maison d'où les cris partaient. Elle aperçut alors une femme âgée de 90 ans, qui était tombée dans l'âtre et dont les vêtements étaient en feu. Malgré son jeune âge, l'enfant fit preuve d'un grand courage. Au lieu d'aller chercher du secours, elle tira la pauvre vieille du foyer et, à l'aide de plusieurs seaux d'eau, éteignit le feu qui consumait les vêtements de la malheureuse.

Sans le secours de la fillette, la vieille femme qui est gravement brûlée, eût trouvé une mort horrible.

Le divorce en Amérique

Les dames américaines trouvent à présent que la législation de leur pays concernant les divorces est encore trop sévère. A la dernière réunion plénière du club féministe, il a été décidé d'adresser au nouveau président, M. Wilson, une pétition demandant qu'une commission composée uniquement de femmes soit chargée d'élaborer un projet de loi facilitant aux Américaines l'obtention aisée du divorce.

Perdu sur une roche



Un jeune peintre de 16 ans, habitant Trouville, eut la malheureuse idée de s'asseoir sur une roche, pour regarder la mer monter. Bientôt il fut entièrement entouré d'eau. Il dut s'accrocher désespérément à la roche, tandis que, de tous côtés, nageurs et barques se dirigeaient vers lui. Mais le courant, très fort, l'entraîna et il se noya.

Les Faits-Divers de la Semaine

UN BEDEAU ASPHYXIÉ. — Un encensoir étant resté allumé dans la sacristie de l'église Saint-Roch, un commencement d'incendie s'est déclaré. Le bedeau, âgé de quarante-quatre ans, a voulu aller éteindre le feu, mais il a été aveuglé par la fumée et grièvement brûlé. En essayant de s'enfuir, il s'est trompé de porte et est tombé dans un escalier, où il est mort asphyxié. Les pompiers ont relevé son cadavre une demi-heure après. **AMIENS.**

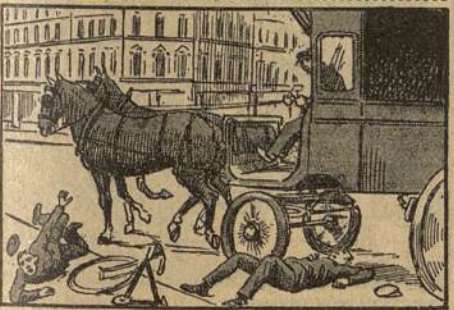


TENTATIVE D'ÉVASION. — Condamné pour de nombreux vols, un Espagnol déroba des ficelles à la maison d'arrêt, en confectionna une corde au bout de laquelle il fixa un grappin et lança celui-ci au sommet d'un mur où il se planta. Mais quand le prisonnier voulut franchir le mur, il se blessa si cruellement aux tresses qui en hérissent la crête qu'il retomba dans la cour de la prison. Il fut mis immédiatement en cellule. **DUNKERQUE.**

ACCIDENT D'AUTO. — Près de Gignies-Chaussée, un automobile, montée par plusieurs jeunes gens, a rencontré sur sa route un tas de grosses pierres placées par des enfants de bohémiens. Le véhicule a fait une embardée et est allée donner contre un arbre. Les voyageurs ont été projetés hors de l'auto avec violence et ont été sérieusement blessés. **AVESNES.**



AGENT ASSAILLI. — Apercevant des marchands d'ail dont une femme, qui sonnaient à toutes les portes, un agent leur réclama leur patente. Pour toute réponse, les marchands se précipitèrent sur lui et le rouèrent de coups. L'agent dégraina et finit par mettre ses agresseurs en fuite. Seule, la femme fut arrêtée. **TOURCOING.**



PAS DE CHANCE. — En traversant un ruisseau, le coursier d'un tailleur fut renversé par un cycliste qu'il n'avait pas aperçu. Ce dernier tomba sur le trottoir; de son côté le coursier, qui avait été précipité sur la chaussée, n'eut pas le temps de se relever; une voiture attelée de deux chevaux lui passa sur le corps. **LILLE.**

LA MAIN ET LA BAGUE

Grand roman policier

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XXXIV

UN TRAIT DE LUMIÈRE (Suite.) *

Cependant, le jeune homme ne se départait pas de son attitude réservée : il devait évidemment savoir quelque chose qui ne cadrerait pas avec la théorie du détective.

— C'est bien dommage, insista M. Gryce, que vous ne consentiez pas à expliquer le mystère de votre fuite.

— Cela ne vous serait d'aucun secours.

— Eh ! qu'en savez-vous ?... Vous n'avez pas appris les circonstances de la mort de M^e Ormond ?

— Je compte sur vous pour me les raconter, fit le jeune homme, visiblement étonné de ce changement de front subit.

— Très bien, vous allez être satisfait... Votre défenseur a été, vous le savez, victime d'un accident. Ce que vous ignorez, c'est qu'il n'est pas mort sur le coup : avant de rendre le dernier soupir, il a prononcé certaines paroles qui ont eu pour effet de changer du tout au tout l'aspect des choses.

— Comment cela ?

— Miss Darrell, qui se trouvait avec lui au moment de l'accident, n'avait pas quitté M^e Ormond depuis. Lorsqu'il est revenu à lui, avant de mourir, elle lui a demandé avec une instance solennelle de déclarer qui était l'assassin de Mme Clemmens.

— Eh bien ?

— La réponse de M^e Ormond a semblé indiquer que le coupable, n'était autre que lui-même !

Une grande indignation s'empara du jeune homme.

— Etes-vous venu ici pour vous moquer de moi ? fit-il avec chaleur. Ou bien me jugez-vous assez peu intelligent pour croire à de pareils enfantillages.

M. Gryce, qui s'était peut-être beaucoup avancé en affirmant qu'il était convaincu de l'innocence de Morgan, fut ravi de cette vigoureuse protestation. Il n'en reprit pas moins, comme si de rien n'était :

— Miss Darrell n'a pas été seule à prendre pour un aveu les dernières paroles de M^e Ormond.

— Cela prouve seulement qu'elle n'a pas été seule à manquer de bon sens. Un homme concentre son esprit pendant des semaines entières sur une affaire criminelle. Quoi d'étonnant à ce qu'il parle, dans son délire, de l'objet de ses préoccupations, à ce qu'il dise les choses les plus invraisemblables ?

— L'expérience démontre, mon cher monsieur, que l'invraisemblable est souvent le vrai.

Se reculant d'un pas, Cyrille Morgan dévisagea son interlocuteur avec une stupeur où perçait, néanmoins, une lueur d'espérance.

— Si vous ne me trompez pas en disant que vous soupçonnez M^e Ormond, dit-il, c'est que vous avez pour cela des raisons plus sérieuses.

— Tout comme vous-même en ce qui concerne miss Darrell. Or, j'affirme sans la moindre hésitation que cette jeune fille est aussi innocente que vous.

Le prisonnier se referma aussitôt dans son mutisme primitif.

* Voir les numéros 193 à 221.

— Vous n'avez pas vu miss Darrell frapper votre tante, je suppose ? insista M. Gryce.

— Assurément non !

— Vous ne l'avez pas vue en compagnie de Mme Clemmens, au moment où vous vous êtes enfui de la maison ?

— Non plus.

— Mais vous avez cru l'entendre, peut-être ?

— Il vous a semblé reconnaître sa voix ?

— Pas davantage.

— Enfin, quelque chose vous a donné l'impression que miss Darrell était avec votre tante à ce moment-là, et ce quelque chose vous ne voulez pas en parler, de peur de lui faire du tort ?

Au silence de Morgan, le détective comprit qu'il avait touché juste.

— Il me semble pourtant vous avoir dit que miss Darrell se trouvait, alors, à plus d'un kilomètre de la maison de Mme Clemmens.

— Plaider le faux pour savoir le vrai, n'est-ce pas l'habitude de votre profession ?

— Je vois que j'aurai du mal à vous convaincre : il faudra bien, cependant, que vous vous rendiez à l'évidence. Mais d'abord, dites-moi dans quelle pièce vous vous trouviez lorsque vous avez reçu cette fausse impression ?

— Je n'étais pas dans la maison, j'étais sur le pas de la porte de la salle à manger. Comme je l'ai dit à M. Ferris, j'en suis pas entré chez ma tante ce matin-là.

— Parfait ! Ce sera plus simple que je ne pensais. Vous n'avez sans doute pas oublié les détails de votre fuite ?

— Que voulez-vous dire ?

— Vous vous rappelez, par exemple, vous être baissé, après avoir franchi la barrière de clôture, pour relever le bas de votre pantalon ?

— Oui... Qu'est-ce que cela prouve ?

— Que miss Darrell ne s'est pas trompée en me signalant ce détail. Vous souvenez-vous également de vous être arrêté un instant au milieu du terrain vague pour regarder derrière vous ?

— J'ai regardé derrière moi ?

— Miss Darrell l'affirme.

— C'est vrai, ma foi ! s'écria Morgan tout à coup. Je me suis retourné pour voir l'heure au clocher de l'église.

— Vous portiez votre pardessus sur le bras gauche...

— Il me semble que c'était le droit.

— Vous devez vous tromper, dit M. Gryce avec assurance, bien que secrètement fort mari de se trouver en défaut.

— Attendez !... Oui, vous avez raison. Je l'avais sur mon bras droit en arrivant, mais je l'ai changé en redescendant du perron.

— En redescendant du perron ?... Vous disiez tout à l'heure que vous étiez sur le pas de la porte de la salle à manger.

— J'avais commencé par faire le tour de la maison pour me présenter à la porte d'entrée, comme d'habitude. Je ne sais quelle idée m'a pris ensuite d'aller frapper plutôt à celle de la salle à manger.

— Et c'est alors que vous avez entendu...

— Ce que j'ai entendu, fit sèchement le jeune homme.

— Voyons, monsieur Morgan, allez-vous encore persister dans votre attitude méfiante ? Comment miss Darrell aurait-elle pu me décrire ainsi vos moindres gestes si elle ne vous avait

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

TENTATIVE CRIMINELLE. — A 700 mètres environ de la gare de Plozévet, huit pierres pesant de 5 à 10 kilos chacune ont été placées sur le rail de gauche de la voie, dans la direction de Pont-Croix. Le tout était solidement maintenu par des piquets en bois. Le mécanicien ayant aperçu l'obstacle put arrêter à temps le convoi et éviter une catastrophe. C'est la troisième fois, depuis janvier, que pareil méfait a été commis sur cette voie ferrée. La gendarmerie recherche activement les auteurs de cet acte de sabotage. **QUIMPER.**



COUPS DE MATRAQUE. — Quatre Marocains venaient de se faire payer leur paie. L'un d'eux réclama aussitôt à un camarade une somme que celui-ci lui devait. Comme le débiteur ne s'exécutait pas assez vite, l'autre l'assomma à coups de matraque. Il a été écroué. **LA ROCHE-BALLUE.**

BLESSÉ PAR UN CHEVAL. — Ces jours derniers, un domestique au service d'un agriculteur était occupé à garnir un cheval, quand tout à coup l'animal envoya deux coups de pied qui atteignirent le domestique dans le bas-ventre. Le blessé a reçu les soins d'un docteur de Bolbec, lequel craint des complications internes. **BEUZEVILLE-LA-GRENIER.**



ÉCRASÉ. — Vouant traverser une rue, une sexagénaire a été renversée par une voiture de vidanges. La pauvre vieille est tombée si malencontreusement que deux roues du lourd véhicule lui ont broyé les jambes. Transportée à l'hospice général, elle y a succombé. **LE HAVRE.**



LES AUTOS HOMICIDES. — Conduite par son propriétaire, une automobile dévalait une rue à toute vitesse. Un journalier voulut traverser la chaussée. Atteint par la voiture, l'infortuné fut traîné sur plusieurs mètres. On le transporta inanimé à l'hôpital où il décéda des suites de ses blessures. **LE HAVRE.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

UNE VILLA QUI VOYAGE

Prosper Halicot est un gaillard de force à voler les tours de Notre-Dame.

Il ne lui faudrait qu'un peu de temps pour qu'il les transportât à Carcassonne ou à Concarneau.

On ne peut méconnaître qu'il ait un incomparable tour de main pour ces sortes d'opérations.

Il est poursuivi pour avoir volé une villa entière !

Ajoutons qu'il poursuit celui qu'il a volé pour violation de domicile, ce qui semble le comble du toupet.

De sorte que plaignant et voleur comparaissent tous les deux côte à côte.

Le plaignant M. Beaumanoir, professeur libre, est appelé à raconter les faits.

LE PLAIGNANT. — Voici, messieurs du tribunal : je suis professeur libre, j'enseigne le latin, le grec, et, aubesoins, la boxe et la danse, suivant le poste que je trouve dans les établissements où on m'emploie.

« C'est pour vous expliquer que je suis pris pendant dix mois de l'année... Il ne me reste que deux mois de vacances pour villégiaturer.

« Je possédais à cet usage une petite villa dans les environs de Chatou dont j'étais très satisfait... lorsqu'un jour, ma fille me dit :

« Papa, si nous allions aux bains de mer ? »

« J'y allai, ce fut la cause de mes ennuis. »

LE PRÉSIDENT. — Pardon, veuillez revenir à la question.

LE PLAIGNANT. — Tout s'enchaîne, monsieur le président, tout s'enchaîne... Aux bains de mer je trouvais une petite villa bon marché qui plaisait à ma fille, j'en fis l'acquisition.

LE PRÉSIDENT, impatient. — Mais ce n'est pas cette villa qu'on vous a volée ?

LE PLAIGNANT. — Non, mais tout s'enchaîne... C'est pour que vous compreniez ma situation...

« Habitant pendant l'été ma villa aux bains de mer, je ne pouvais habiter celle de Chatou... Comme dit le proverbe, « on ne peut être au four et au moulin... »

« Donc ma villa de Chatou était inhabitée... Je restai trois étés sans y aller... Quand j'y fus enfin un jour, j'éprouvai la surprise la plus carabinée que j'aie jamais éprouvée dans ma vie... Je retrouvai bien ma villa, mais elle n'était plus à la même place. »

LE PRÉVENU, dédaigneusement. — Faut pas grand'chose pour l'épater, c'type-là !

LE PLAIGNANT. — Je me frottais les yeux, je me disais : « J'ai la berlue... c'est une villa

qui ressemble à la mienne, mais ce n'est pas la mienne... Elle est au moins à cent mètres plus loin. »

« Enfin je songeais que peut-être j'avais trouvé le chemin plus long que d'habitude... Bref ! je pris ma clef, j'essayai d'ouvrir ma grille... je l'ouvris sans peine... puis j'ouvris de même la porte de la maison... Il n'y avait plus à en douter, c'était bien ma villa !

« Je n'étais pas au bout de mes ahurissements : aussitôt entré, je reconnaissais bien les murs, mais ce n'étaient pas les meubles de l'antichambre !

« A ce moment la porte de la salle à manger s'ouvre toute grande et un homme en sort, comme une flèche, s'élançant sur moi, me prend à la gorge, m'étrangle à demi en hurlant :

« Au secours ! au secours ! à l'assassin ! »

(Designant le prévenu.)

« C'était cet homme qui m'assassinait !... et c'était lui qui m'appelait assassin !

LE PRÉVENU. — Parole ! je croyais qu'il venait pour faire un mauvais coup... Aussi, on ne s'introduit pas comme ça chez les gens !... Je lui ai crié :

« Sortez, misérable ! » Il eut l'aplomb de me répondre : « C'est vous qui sortirez, je suis chez moi ! »

LE PLAIGNANT. — Ça, par exemple, c'était trop fort !... J'arrive tranquillement chez moi, dans ma propre villa, et j'y trouve un monsieur qui me saute à la gorge en me criant : « Sortez ! mais sortez donc ! »

« Et il me tenait si fort que j'en eusse été bien empêché ! »

LE PRÉVENU. — Alors je n'hésitai pas... Ce monsieur s'était rendu coupable de violation de domicile... je fis constater son intrusion chez moi et je le traînai sur les bancs de la correctionnelle !

LE PRÉSIDENT. — Où vous l'avez accompagné.

LE PRÉVENU. — Je ne sais pas pourquoi.

LE PRÉSIDENT. — Vous allez le savoir. (On entend un témoin, le père Lambusac, un voisin du professeur Beaumanoir.)

C'est un bonhomme méthodique et solennel.

Aussitôt arrivé, il prend une prise de tabac, lève le bras avec dignité pour prêter serment, et lance d'une voix claironnante :

— En mon âme et conscience, devant les dieux et devant les hommes...

LE PRÉSIDENT. — Ce n'est pas cela... dites simplement je le jure.

LE TÉMOIN. — Je le jure. (Dédaigneusement.) Mais c'est bien mesquin !

LE PRÉSIDENT. — Baissez le bras. (Le témoin hésite un instant, puis baisse le bras si vigoureusement qu'il va flanquer une gifle formidable à l'huissier audencier qui s'était imprudemment approché de lui pour lui transmettre l'ordre du président.)

LE TÉMOIN. — Vous, si vous aviez été à votre place, ça ne vous serait pas arrivé !

LE PRÉSIDENT. — Continuez.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN CRIME. — Un journalier, âgé de trente-trois ans, père de famille, a été trouvé mort dans le couloir de la maison voisine de celle qu'il habite. Le malheureux avait la gorge tranchée.

Il entretenait des relations avec une femme mère de 9 enfants, habitant la maison où il a été assassiné.

L'enquête ouverte par la commissaire de police a établi que des voisins ont entendu une courte discussion dans l'escalier, bientôt suivie d'un râle.

La femme a disparu après le crime. **MARSEILLE.**



CUIRASSIER TUÉ. — En faisant le saut d'obstacles sur le champ de manœuvres, un soldat du 7^e cuirassiers perdit l'équilibre et tomba. Mais son pied gauche resta engagé dans l'étrier. Le cheval s'emballa, entraînant le militaire sur un parcours de plus de 200 mètres. Trois côtes enfoncées, l'œil droit arraché, le malheureux soldat est dans un état désespéré. **LYON.**



LA MORT D'UN ENFANT. — Au moment où un jeune garçon, âgé de 6 ans, sortait sur la route de Saint-Pons pour jouer devant sa demeure, une auto arrivait à toute vitesse. Le pauvre petit fut renversé et broyé par le véhicule. Pendant qu'il expirait, le chauffeur criminel disparaissait au loin. **LYON.**



UNE ÉMEUTE. — Pendant la nuit, des disciplinaires se sont ameutés contre leurs chefs. Entourés par les révoltés, les gradés furent violemment frappés par eux. Un détachement d'infanterie dut être appelé pour mettre un terme à la furie des rebelles. **BASTIA.**

L'HUISSIER AUDIENCIER, entre haut et bas, se tenant la joue. — Ah ! bien non, par exemple !

LE TÉMOIN, reniflant une prise de tabac. — Je n'apercevais plus M. Beaumano, sa villa était abandonnée... Un beau jour, je vis un individu, grimpé sur le toit, qui enlevait les tuiles... Je reconnus tout de suite l'individu en question, c'était Prosper Halicot, un maçon du voisinage. Je me dis : « Tiens ! paraît que M. Beaumano lui a vendu sa maison... Fichue pratique, s'il l'a pas payée comptant, le professeur peut se fouiller ! »

LE PRÉVENU, furieux. — Dites donc, vous, je vous défends d'émettre des appréciations saugrenues et autres sur ma solvabilité... Elle est aussi respectable que la vôtre, espèce de « père la renifle ! »

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — N'interrompez pas le témoin.

LE PRÉVENU. — Il n'a qu'à se taire, je ne l'interromprai pas !

LE TÉMOIN. — Deux jours après, les tuiles étaient enlevées... Ce fut au tour de la charpente qui disparut comme par enchantement... Puis les pierres furent enlevées une par une ainsi que les portes, les fenêtres, les solives etc., etc...

« Enfin tout, jusqu'à ce que la maison fût rasée complètement... »

LE PRÉVENU. — De quoi que vous vous mêlez, c'est-y que vous êtes inspecteur de démolitions ?

pas suivi des yeux, à ce moment-là, ainsi qu'elle le prétend ?

— C'est ce que je ne m'explique pas, car elle n'était certainement pas à la fenêtre de la salle à manger, où je n'aurais pas manqué de l'apercevoir... Et pourtant, ajouta le jeune homme, prenant subitement son parti, j'ai entendu ma tante lui parler en l'appelant par son nom.

— Vous dites ?...
— Au moment où j'allais poser la main sur la poignée de la porte, ma tante s'est écriée avec force : « Non, non, miss Darrell, je ne le permettrai jamais ! Moi vivante, ce mariage n'aura pas lieu ! »

— Hum ! fit le détective. C'est tout ce que vous avez entendu ?

— Il me semble que c'était bien assez. Il m'a paru évident que miss Darrell avait tenté une démarche auprès de Mme Clemmens et qu'elle avait échoué comme moi. Je n'eus plus qu'une pensée, celle d'éviter toute rencontre avec ma tante dans l'état de fureur où je me trouvais...

— Cependant miss Darrell n'était pas avec Mme Clemmens...

— C'est alors que ma tante parlait toute seule, comme il lui arrivait souvent. Cela n'en prouve pas moins que miss Darrell avait dû lui rendre visite dans la matinée ; ainsi s'explique le mystère de la bague, fit le jeune homme avec un étonnement croissant. Pauvre Béatrice ! moi qui l'accusais injustement...

M. Gryce ne prêta aucune attention à la fin de ce discours.

— Monsieur Morgan, dit-il, vous venez, sans le savoir, de me faciliter singulièrement ma tâche. N'ayez aucune crainte, désormais ; votre élargissement n'est plus qu'une question d'heures, de deux jours tout au plus.

— Miss Darrell ?... demanda le jeune homme en pâlisant.

— N'est pas en cause, ni ne le sera jamais. Ayez confiance, vous dis-je, tout va s'arranger.

Sur cette assurance aussi peu explicite que pleine de promesse pour l'avenir, le détective prit son congé sans vouloir s'expliquer plus clairement.

CHAPITRE XXXV

LA BAGUE.

M. Gryce savait par miss Darrell que Morgan n'avait jamais fait allusion, devant sa tante, au projet de mariage qu'il nourrissait secrètement. Il savait, d'autre part, que Béatrice ne pouvait en avoir informé la veuve, chez qui elle n'avait pas mis les pieds, le matin du crime.

Dans ces conditions, les paroles de Mme Clemmens préniaient, aux yeux du détective, une signification toute différente de celle que leur attribuait le prisonnier. Elles devaient se rapporter, non pas à Morgan, mais bien au personnage dont la rumeur publique faisait pressentir l'union prochaine avec Béatrice, c'est-à-dire à M^e Ormond.

Certes, il n'était pas facile de comprendre le motif que pouvait avoir la veuve pour envisager cette union d'un œil défavorable ; c'était un point à déterminer en temps et lieu. Mais il restait acquis, d'ores et déjà, que Mme Clemmens se croyait en mesure d'y mettre obstacle. « Moi vivante, avait-elle déclaré, ce mariage n'aura pas lieu ! »

Ainsi s'expliquerait, à la rigueur, le mobile auquel aurait obéi M^e Ormond s'il était vraiment coupable, comme tout portait à le croire désormais.

« Il y a tant de personnes, avait écrit la veuve, à qui profiterait ma disparition. » Tant de personnes, c'est-à-dire au moins trois : Gouverneur Hildreth, pour commencer, ensuite Cyrille Morgan, Mais après ?... Un seul nom se présentait à l'esprit de M. Gryce : le nom du célèbre avocat dont la fin tragique rappelait par tant de

côtés les derniers instants de l'infortunée Mme Clemmens.

Le détective se prit à reconstituer mentalement les différentes péripéties du drame poignant dont la petite maison de l'impasse avait été le théâtre.

Le rideau se lève à l'heure critique de midi moins cinq minutes. A ce moment-là, trois hommes, soupçonnés à tour de rôle d'avoir assassiné la veuve, se trouvaient réunis, sans le savoir, à quelques pas les uns des autres.

A supposer, en effet, que les témoignages produits devant le tribunal fussent dignes de foi, M. Hildreth était dans le vestibule, envisageant l'avenir sous les couleurs les plus sombres. Le chemineau vient de s'approcher de la porte de la cuisine, mais hésite à y frapper, parce qu'il entendait comme le bruit d'une dispute. Pour le même motif, Cyrille Morgan s'arrête sur le pas de la porte de la salle à manger.

Pendant ce temps Béatrice, du haut de la tourelle de l'observatoire, regarde l'heure au clocher de l'église.

Deuxième tableau : Gouverneur Hildreth reste plongé dans ses pénibles méditations ; le chemineau bat craintivement en retraite et sort de l'impasse sous les yeux des magistrats réunis devant le Palais de Justice ; enfin Morgan, qui s'imagine avoir entendu sonner le glas de ses espérances, s'enfuit précipitamment du côté des bois.

Quelques instants se passent. Las d'attendre et ne songeant plus qu'à prendre le train de New-York, M. Hildreth s'éloigne à son tour. Personne ne fait attention à lui.

La veuve reste seule dans la maisonnette. Elle met la dernière main aux préparatifs du repas qu'elle doit servir à son pensionnaire. Puis, s'apercevant que sa pendule retarde, elle se met en devoir de la régler. Funeste inspiration ! Avant qu'elle ait eu le temps d'achever sa tâche, la porte d'entrée s'est ouverte : M^e Ormond pénètre dans la salle à manger. Encore sous l'impression des paroles que le bossu a eu la fâcheuse idée de prononcer devant lui, tenté, sans doute, par l'occasion qui s'offre si belle, il s'empare d'un rondin au coin de la cheminée, en assène un coup formidable sur la tête de la veuve et se précipite au dehors pour appeler au secours.

C'était évidemment ainsi qu'avaient dû se passer les choses, cependant une objection capitale se présente aussitôt à l'esprit du détective. Pour ingénieuse que fût sa théorie, elle ne tenait pas compte de la fameuse bague trouvée, quelques minutes plus tard, sur le théâtre du crime et dont rien n'expliquait la présence en ce lieu. Il y avait évidemment là une lacune regrettable, qui menaçait d'infirmer tout le raisonnement de M. Gryce.

D'autre part, la consternation manifestée par l'avocat lorsque miss Darrell avait déclaré que cette bague lui appartenait pouvait avoir une importance plus grande qu'on n'y avait attachée tout d'abord. Fallait-il supposer que M^e Ormond l'avait eue à son doigt au moment où il avait frappé sa victime ?... Mais comment cela était-il possible ? Le détective concentra toutes les forces de son esprit sur la solution de ce problème.

Que savait-on, en somme, au sujet de la bague ? La veille du crime, miss Darrell l'avait glissée dans la poche de son amoureux, sans que le jeune homme s'en rendit compte. A partir de ce moment, personne ne savait plus ce qu'était devenu ce compromettant bijou, retrouvé dans les conditions que l'on sait. Il avait dû tomber de la poche du pardessus, mais à quel moment et dans quel endroit ? Peut-être bien lorsque Morgan avait plus ou moins brusquement jeté son pardessus du bras droit sur le bras gauche en redescendant les marches du perron. Le bruit de son pas, faisant crier le gravier, aurait empêché le jeune homme d'entendre tomber la bague, que M^e Ormond aurait ramassée quelques instants plus tard et glissée machinalement à son doigt.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN FOU ACROBATE. — Un individu, âgé de trente ans, passait place Grenette, lorsque brusquement il lança son chapeau et son veston en l'air et partit en courant. Il monta au deuxième étage d'une maison de la rue de la ville, pénétra chez une blanchisseuse, bouleversa tout chez elle, expulsa celle-ci, s'enferma à clef, puis se rendit à la fenêtre et là fit un discours à la foule amassée dans la rue. Brusquement, il enjamba la croisée et se laissa tomber dans le vide. Sautant agilement sur le rebord d'une devanture de magasin, il pénétra au premier. Un agent aidé de passants parvint alors, non sans peine, à maîtriser le forcené, qui conda à la poste, s'endormit aussitôt d'un sommeil si profond qu'il fut impossible de l'interroger. **SAINT-ÉTIENNE.**



UN ENCAISSEUR ATTAQUÉ. — Au moment où un encaisseur s'engageait dans l'allée d'un immeuble, un individu lui fit le coup de père François, tandis qu'un complice tentait de le renverser ; le second bandit coupa la courroie de la sacoche et prit la fuite. La garde montante qui passait dans la rue réussit à s'emparer de l'un des agresseurs. **SAINT-ÉTIENNE.**



LES DRAMES DU TRAVAIL. — Sur le chantier d'une compagnie d'électricité, un ouvrier espagnol se prit de querelle avec un ingénieur anglais qui, mécontent de lui, voulait le faire renvoyer. L'ouvrier alla chez lui, prit un revolver et revint au chantier où il fit feu sur l'ingénieur. L'état de la victime est désespéré. **CERBÈRE.**



ARRESTATION DIFFICILE. — Déséquilibré, un individu âgé de 45 ans se rendait coupable récemment de violences sur plusieurs jeunes filles. On résolut de l'arrêter. Mais le satyre se barricada chez lui et organisa la résistance. Les gendarmes purent cependant s'emparer de lui en enfonçant les portes. **SAINT-MARTIN-LA-PLAINE.**

de matériaux et c'est de cela que vous avez à répondre.

LE PRÉVENU, penaud et dédaigneusement. — J'aime mieux pas répondre !

Le tribunal acquitte M. Beaumano et condamne Brosper Halicot à six mois de prison, à cinq cents francs de dommages-intérêts pour abus de citation directe et à la restitution de la villa.

LE PRÉVENU. — Mince ! s'il faut encore que je la transporte à domicile.

JULES DEMOLLIENS.

UNE ERREUR MACABRE

Dans les premiers jours de mars, une famille de Méry-sur-Oise était avisée par l'asile d'aliénés des Petits-Prés, à Plaisir-Grignon, qu'une parente était décédée.

Les parents téléphonèrent à l'asile, afin d'obtenir de la préfecture une autorisation de transport, en même temps qu'un wagon était commandé. La morte fut mise dans une bière en chêne.

Le lendemain, les parents arrivèrent avec des fleurs et des couronnes. Au moment où le corps allait être emmené, le garde champêtre de la commune eut l'idée de la faire reconnaître par la famille. On dévissa la bière et les parents, stupéfaits, constatèrent qu'ils ne se trouvaient

pas en présence de celle qu'ils pleuraient.

Le garde fit alors présenter à la famille toutes les pensionnaires de l'établissement : on trouva la pseudo-morte en train de déjeuner du meilleur appétit.

L'administration dut faire changer l'acte de décès. La véritable morte était une femme originaire du Raincy.

UN ANTHROPOPHAGE

Deux jeunes gens étaient entrés dans un débit à Chantillac (Charente) et tenaient des propos inconvenants à la jeune fille qui leur servait à boire. Un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, propriétaire au village de Chez-Bureau, les invita à cesser, et, comme ils ne tenaient aucun compte de sa défense, voulut les mettre dehors.

Une rixe s'engagea bientôt entre le quin-quagenaire et l'un des jeunes gens, âgé de 19 ans seulement. Tout à coup, ce dernier, se sentant le moins fort, saisit le pouce de son adversaire dans ses dents et le trancha net.

La douleur fut telle que le propriétaire s'affaissa sur le sol ; mais, quand on chercha le pouce sectionné, il fut impossible de le retrouver. On suppose que, dans sa fureur, le jeune homme l'avait avalé sans s'en apercevoir.

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

TROISIÈME PARTIE

Revanche

I (Suite.) *

— A merveille, et je n'attendais pas moins de vous.

« Puis, quand sera venu le moment du retour, vous m'accompagnerez jusque chez moi.

« Mais seulement jusqu'à la porte.

— Vous demeurez ?

— Rue Euler.

« Mon intendant a découvert que Régina-Cœur-d'Artichaut était en déconfiture, et il a acheté pour moi son hôtel tout meublé pour une bagatelle.

« Huit à neuf cent mille francs... je ne sais plus au juste.

— Peste ! Elle va bien, songea le comte en s'asseyant près de l'exquise jeune femme, qui de plus en plus l'attirait et l'intriguait.

Au moment où le huit-ressorts allait reprendre sa marche, on entendit le grelot d'une bicyclette.

Un veloceman arrivait sans bruit sur une machine pourvue de « pneumatiques » et lestement dépassait l'attelage.

Si rapide qu'eût été son passage, il eut le temps d'échanger avec Germaine un furtif regard d'intelligence.

Puis il disparut à travers le méli-mélo des voitures avec une habileté consommée.

Pendant un cavalier qui cherchait à rejoindre le groupe formé par Guy de Malta-verne et les autres veaux-verniers le remarqua, et soudain eut un brusque haut-le-corps en le reconnaissant.

Puis il murmura, n'en pouvant croire ses yeux :

— Bobino !...

« Je veux que les griffes du diable me servent de cravate si ce n'est pas lui !

« Ah ça ! il a donc dix mille existences dans le corps, ce damné typo !

« Comment ! je me donne la peine de lui planter mon couteau entre les épaules, on le dit mort, les journaux l'impriment, et je le retrouve là, en chair et en os...

« Ma foi, je n'y comprends plus rien, et je veux perdre à jamais mon nom de Bamboche si quelqu'un peut me donner une explication de ce phénomène.

II

Le comte de Montdieu reconduisit Germaine jusqu'à la porte du coquet hôtel occupé jadis par Régina et qui était devenu sa propriété.

Sans la moindre apparence de haine et même de rancune, elle lui tendit la main, et le comte la serra avec un frémissement qui le pénétra jusqu'aux moelles.

Puis il partit à l'aventure, sans trop savoir où, hanté par l'enivrante image de celle qu'il aimait plus follement que jamais.

Il dina dans un cabaret à la mode, mangea n'importe quoi, parcourut le boulevard d'un pas fiévreux en fumant cigares sur cigares, et, pour tuer le temps, s'en alla au cercle.

Il joua comme un novice, fut nerveux, préoccupé, lui, l'homme au sang-froid que rien ne démontait, et perdit une grosse somme.

— Malheureux au jeu, heureux en amour, dit en ricanant Guy de Malta-verne.

— Oui, comte, vous n'avez pas volé cette « culotte », renchérit Francorville.

* Voir les numéros 186 à 221.

« Et ce n'est pas payer trop cher ce tête-à-tête avec votre belle inconnue de tantôt.

« Vous nous présenterez à la première occasion, n'est-ce pas ?

— Vous m'embêtez, riposta rudement Montdieu.

— Seriez-vous jaloux ?

— On le serait à moins, opina gravement Jean de Beugin, et je comprends que Montdieu ne veuille pas introduire chez sa dame notre petit clan des veaux-verniers.

Montdieu haussa les épaules et partit, sans ajouter un mot, après avoir échangé ses jetons contre plusieurs liasses de billets.

Il rentra chez lui et ne put fermer l'œil, tant la pensée de Germaine l'obséda, le ravit, le tortura.

Le lendemain, il dévalisa la boutique d'un fleuriste à la mode et envoya chez Germaine une charretée de fleurs.

A deux heures après midi, il se présenta à l'hôtel de la rue Euler, mais fut éconduit.

Madame ne recevait pas.

Le soir, même énerverment, même déveine au jeu, même hantise qui torturait ses nerfs et faisait bouillir son sang.

Le surlendemain, il trouva porte close après avoir envoyé une autre charretée de fleurs, et partit furieux, prêt à toutes les concessions.

On n'avait pas revu Germaine au Bois et le comte dut se contenter de cette réponse banale et désespérante :

— Madame ne reçoit pas.

De nouveau, il partit au hasard, ne songeant plus à ces entreprises ténébreuses qu'il conduisait de front avec cette habileté diabolique à laquelle il devait sa position dans la société parisienne, et devenu pour l'instant un homme ordinaire, tant il était rudement et plus que jamais touché.

Parfois, son tempérament dominateur jusqu'à la tyrannie, violent jusqu'à la férocité, reprenait le dessus, et il grondait en machant son cigare :

— Se moquerait-elle de moi ?... voudrait-elle me faire aller ?... se venger en m'affolant ?...

Si je savais !...

« Je suis homme à ne pas reculer devant une nouvelle violence...

Puis, il reprenait, à demi dompté, se trouvant absurde :

— Mais non !... je ne pourrais même plus la posséder comme jadis... un corps inerte... des imprécations... la haine !...

« Il me faut son amour !...

« Je veux qu'elle se donne volontairement à moi.

Quatre jours se passèrent ainsi, sans que le comte eût pu franchir la porte de l'hôtel de la rue Euler, et sans que rien eût pu le rebuter.

Le cinquième jour enfin, la désespérante réponse du domestique fut modifiée.

— Madame est visible et recevra Monsieur.

Il tira une poignée de louis de sa poche, les mit dans la main du valet ravi de l'aubaine et fut séance tenante introduit au salon.

Cinq minutes après, Germaine entra, et tranquillement, avec son sourire énigmatique et troublant, lui tendait la main.

Le comte la regardait extasié, admirant sans réserve cette merveilleuse créature dont la captivante beauté resplendissait.

— Oh ! Germaine... Germaine, dit-il avec cette émotion qu'il ne parvenait jamais à dominer en sa présence, pourquoi m'avoir privé du bonheur de vous voir pendant ces interminables journées ?

— Mais, dit-elle avec une indéfinissable expression qui participait à la fois de la raillerie et de l'enjouement, sans

doute parce que je n'éprouvais pas, moi, cet impérieux besoin d'un tête-à-tête avec vous.

— Cependant, aujourd'hui, vous m'accueillez sans retard, et...

— Allez-vous me le reprocher ?...

« C'est sans doute parce que je suis capricieuse...

« Voyons, dites, est-ce que cela ne me va pas bien, mes petites volontés ?

— Germaine !... je ne vous reconnais plus.

— Est-ce que je suis changée... enlaidie ?...

— Vous êtes toujours belle... trop belle...

« Ce n'est plus la Germaine de jadis...

— Ah ! oui, la petite bécasse d'autrefois...

« Est-ce à vous de vous en plaindre ?

« Allez-vous me reprocher d'aimer le luxe, les toilettes, le bien-être ?

« Trouverez-vous mauvais que je sois devenue un peu mondaine ?...

Le comte, abasourdi, n'en revenait pas.

Eh quoi ! se pouvait-il que l'ouvrière, l'honnête fille qui avait résisté à ses plus ardentes sollicitations et refusé même l'offre de son nom, fût cette même femme qui évoluait librement au milieu de ce luxe et lui ripostait avec cet aplomb déconcertant ?

Il la crut déçue, tombée irrémédiablement au rang de ces nocées que le labeur quotidien fatigue un beau jour et bêtement se laissent aller sur la pente du vice.

Il ne l'en aimait pas moins et l'en désira plus ardemment encore.

Seulement il pensa pouvoir la posséder plus tôt et satisfaire, moitié de gré, moitié de force, l'infarnable passion qui le rongea.

— Au contraire, lui dit-il en dardant sur elle un long regard luisant de fièvre.

« Mais je vous aime, et je suis jaloux !

— Allons, bon ! interrompit Germaine d'un ton de gavroche que lui eût envié Bobino ; voilà les bêtises qui recommencent.

« Mais, mon pauvre ami, vous êtes d'un monocorde attristant.

Puis, avec un mouvement indéfinissable des épaules, elle ajouta :

— Dieu ! que c'est ennuyeux, les hommes qui n'ont à vous parler que de leur dénommé amour !

— Mais puisque je vous adore !

— Vous êtes incorrigible.

« Mais puisque je ne vous aime pas...

— Oh ! je vous forcerai bien à m'aimer... puisque vous avez pardonné... jadis... oh ! je vous aimais tant !...

— Qui vous fait supposer que je vous aime pardonné ?

— Ma présence ici... cette camaraderie que vous me témoignez...

— Mais, riposta Germaine en le regardant bien en face, je joue peut-être une comédie...

« Qui sait si je ne me moque pas de vous... si je ne vous excite pas à dessein, pour exaspérer une passion qui doit être bon teint, à en juger par sa durée et votre ténacité ?

— Ne jouez pas à ce jeu-là, Germaine, interrompit le comte en rivant, lui aussi, ses yeux aux siens.

— Pourquoi ?

— Car vous pourriez réveiller le sauvage, l'homme aux instincts farouches, qui se cache sous l'aspect mondain.

— Tiens ! je voudrais bien voir ça, fit Germaine avec cet intraduisible mélange de gaminerie, de scepticisme et de bravade qui interloquait, par instants, son adorateur.

— Oui !... car si le criminel d'autrefois était un amant passionné... aujourd'hui, l'amant passionné, mais trop brave, pourrait bien redevenir un criminel !...

Germaine laissa échapper un long

éclat de rire qui s'égreña comme un solo de rossignol.

Puis elle ajouta, quand cet accès d'hilarité fut passé :

— Ça, c'est bien drôle !... il va me traiter comme une simple Lucrece.

Réellement déconcerté, Montdieu comprit qu'il allait être irrémédiablement ridicule aux yeux de cette femme qu'il adorait et qui, peut-être, d'ailleurs, l'excitait à dessein.

Sous peine de cette déchéance absolue, il résolut d'agir sans retard et d'emporter la place par un de ces coups d'audace qui réussissent le plus souvent à ceux qui savent oser.

Il se leva, développa orgueilleusement sa haute taille, puis, d'un mouvement exécuté avec une rapidité inouïe, il saisit à pleines mains les poignets de Germaine.

Il approchait en même temps son visage flambant de passion et tentait de coller ses lèvres par sa bouche, puis de la renverser sur un divan.

Sans crier, sans appeler à l'aide sans même cesser de sourire, et d'un geste lent, mais irrésistible, comme si ses muscles eussent été tressés en fils d'acier, Germaine releva ses avant-bras.

Ses poignets s'arrachèrent sans effort apparent aux mains qui les tenaient et apparurent bleuis par la pression.

En même temps, elle reculait de trois pas et tirait de la poche de sa robe de chambre un petit revolver à crosse de nacre, monté en argent, un bijou d'arquebuserie.

Puis, éclatant de nouveau de son rire perlé qui s'égrenait en fusées folles, elle le braqua sur le comte, interdit de cette vigueur extraordinaire allée à une telle présence d'esprit.

Néanmoins il allait passer outre et risquer peut-être une blessure dangereuse.

D'un mot, Germaine l'arrêta.

— Voyons, soyez sage, ou vous me forcerez à vous éborgner.

« Vraiment, ce serait dommage, car vous êtes un bel homme.

« Ce bijou n'a l'air de rien... système Flobert, pas de bruit, mais une pénétration incroyable et une justesse, quand on sait s'en servir !...

« Tenez, voyez plutôt.

Le salon, très vaste, pouvait avoir environ sept mètres de largeur.

Il recevait le jour de quatre fenêtres monumentales donnant sur le jardin.

Chacune de ces fenêtres s'ouvrait et se fermait par un mécanisme qu'actonnait une poignée ovale, en fonte, recouverte de peinture blanche fletée d'or.

Sur ces poignées, formant espagnolette, il y avait un petit point noir grand comme un pain à cacheter et simulant la mouche d'un carton de tir.

Avec son prodigieux sang-froid, et sans que le rude effort pour se dégager de l'étreinte du comte fit trembler sa main, Germaine abaissa son arme dans la direction de la première fenêtre et pressa la détente.

L'amorce détona en produisant son petit bruit sec et la balle, avec une précision inouïe, vint s'écraser sur la pomme de l'espagnolette, entre les deux grandes vitres.

Le comte était confondu par ce calme et cette adresse qu'il ne soupçonnait pas.

— Bien tiré, hein ? fit Germaine.

« Comme vous pourriez cependant soupçonner le hasard, je vais redoubler et toucher cette cible de fantaisie.

Elle fit feu pour la seconde fois et, à la stupéfaction du comte, doubla sa première balle.

Puis elle ajouta, souriant toujours :

— Je vais continuer, puis tripler, quadrupler, quintupler, pour vous montrer que le maniement d'une arme est pour moi familier.

« Voyez encore.

Et coup sur coup elle pressa la détente trois autres fois, sans que son habileté se démentit.

Chaque balle couvrait exactement la précédente et retombait écrasée sur le tapis.

Germaine souriait d'un air un peu ironique et disait :

— Je vous ferai observer que je n'ai jamais fêlé de vitre... ça, c'est la moindre des choses.

« Et maintenant, êtes-vous édifié ?

« Puis-je arrêter tout net un monsieur qui deviendrait, contre mon gré, trop entreprenant ?

« Il n'y a plus qu'une balle dans ce revolver... Comme je n'ai pas en vous une confiance illimitée, je la garde.

« Au lieu de se percer bêtement la poitrine avec un couteau de cuisine, Lucrèce se défendrait, et cette balle se fauflerait à travers un œil jusqu'à la cervelle de monsieur le comte... Sextius Tarquin.

Le comte souriait, un peu embarrassé, tâchant de faire bonne contenance.

« Cette dernière cartouche peut rater dit-il enfin, et alors... »

« J'aurais recours à ce petit poignard aigu comme une dent de vipère, et comme elle empoisonné d'un venin subtil qui ne pardonne pas.

« Cela vient de chez les Indiens... vous connaissez peut-être cette drogue monsieur le comte, vous qui savez tant de choses... »

« Moi, j'ai appris cela sur le tard, avec quelques bribes d'histoire, pour ne pas avoir l'air trop bête.

« A présent, causons, et amusez-moi. Et surtout, pas d'amour... vous entendez ! pas d'amour, si vous voulez que nous restions amis.

« Eh quoi ! en sera-t-il donc toujours ainsi ? »

« Me sera-t-il donc à jamais interdit d'espérer ?... »

« Bah ! qui sait ! »

« L'avenir est baroque et les femmes sont si drôles.

« Comment ! Germaine, est-ce bien vous qui parlez ainsi ?... »

« Mais, mon cher, convenez que si j'en arrive à ressentir le dénommé amour, ce sera le comble de l'extravagant et de la drôlerie.

« Je suis encore bonne fille en vous permettant d'espérer.

Cette liberté d'allures et d'idées, ce ton plein de jovialité, aiguë d'une pointe d'ironie, déconcertaient de plus en plus le viveur et aussi l'excitaient.

Il trouvait là une Germaine plus énigmatique et plus troublante que l'enfant naïve enlevée par lui et odieusement violente.

En homme habitué à de nombreux succès en amour, bien sûr de lui, adroit, entreprenant, audacieux, il se prenait à espérer, ne pouvant pas soupçonner qu'un individu de sa trempe, un bandit éprouvé comme lui, pût être joué par une femme.

Reprenant aussitôt sa lucidité d'esprit, redevenant subitement le mondain occupé aux papotages qui remplissent la vie de ces désœuvrés, il demanda :

« Vous irez ce soir à la première de la Porte-Saint-Martin ? »

« Oui, j'ai fait retenir une avant-scène de première.

« Et voyez comme je suis bien servie : mon intendant, me sachant capricieuse, a également loué une avant-scène de seconde... je n'ai que l'embarras du choix.

« Vous me permettrez de venir vous y saluer ? »

« Certainement ! »

« Mais vous m'amènerez des gens de votre connaissance... à la condition qu'ils soient amusants.

« Je vous présenterai la petite bande des veaux-vernis ; il vous feront rire.

« A merveille !... »

« A propos, dites-moi... toutes les bonnes places pour ce soir sont arrêtées... je puis disposer en votre faveur de l'une de mes avant-scènes.

« Je vous remercie, mais je ne saurais comment l'utiliser.

« Si pourtant votre fille, mademoiselle Suzanne de Montdieu, désirait voir *Bataille de Dames*, elle en serait empêchée ? »

« Ma fille... vous savez que j'ai une fille... vous la connaissez ? »

« Pourquoi pas ? »

« Elle sort très peu, ne va pas dans le monde, n'aime guère le théâtre... »

« Mais, enfin, si elle voulait y aller ce soir, l'empêcheriez-vous ? »

« Pourquoi ? »

« Mon cher, vous employez le procédé de discussion habituel aux femmes : répondre à une question par une question.

« C'est juste, fit le comte, étonné d'avoir affaire à un aussi rude joueur.

« Eh bien ? »

« Je verrais... si je devais l'autoriser... car je ne sais pas si... »

« Allons ! ne « bafouillez » pas ! »

« Il vous serait probablement désagréable que mademoiselle Suzanne vous

vit dans la loge d'une dame qui est peut-être une demoiselle... »

« Rassurez votre pudeur, prenez ce coupon, et offrez-le à sa destinataire... »

« Il me plaît absolument, à moi, de la voir... »

« C'est une concession que je veux... que j'exige... »

« Mais pourquoi ? »

« C'est mon idée... une toquade... N'a-t-il pas tenu qu'à moi d'être sa belle-mère ?... »

« Qui l'accompagnera ? »

« Sa dame de compagnie... elle est faite pour cela.

Le comte, ne se sentant pas la force de résister à une volonté si nettement formulée, craignant de mécontenter Germaine et déjà maté, ajouta :

« Qu'il en soit selon votre désir... j'accepte votre avant-scène... »

« Et votre fille viendra ? »

« Oui, si elle le désire.

« Très bien ! »

avec son ami le peintre, Germaine reprit son masque railleur au moment où entra sa femme de chambre.

Elle songeait, pendant que celle-ci dénouait son opulente chevelure :

« Ils seront heureux par moi... »

« J'aurais pu me venger sur une innocente, moi qu'on n'a pas épargnée... »

« Mais il y a quelque chose de plus grand que la vengeance... le pardon... oui, le pardon pour les faibles ! »

« Quant aux autres !... les vrais coupables... oh ! ce sera terrible.

III

Le soir, il y avait chambrée « select », comme on dit si drôlement aujourd'hui qu'il est de bon goût d'émailler notre vieille langue française de vocables baroques empruntés aux pays voisins. Tout le monde savait que *Bataille de*



LE SECRET DE GERMAINE. — « Oh ! Germaine, pourquoi m'avoir privé du bonheur de vous voir ? »

« Laissez-moi maintenant m'apprêter pour ma promenade, et à ce soir.

Dès que le comte fut sorti, Germaine gagna son cabinet de toilette et se mit à l'appareil téléphonique.

« Allo !... allo !... Mademoiselle... »

« La communication, je vous prie, avec M. Vendol, rue Denfert-Rochereau, numéro 12 bis... »

Deux minutes s'écoulèrent... »

« Est-ce vous, Maurice ? »

« Bonjour, mon ami.

« ... Oui, je vais bien, merci... »

« Venez ce soir, sans faute, me serrer la main dans ma loge... quel que soit mon entourage.

« Mais si... il le faut absolument.

« ... Espérez, mon cher Maurice... elle y sera... »

« ... Oui, Suzanne... votre Suzanne... si vous savez la décider par un mot... »

« ... Non, ne me remerciez pas... je suis heureuse de votre bonheur... »

« ... Au revoir, Maurice... »

Et quand la communication fut interrompue, Germaine, dont les traits s'étaient détendus en causant à distance

Dames, la pièce de Chose, était une parfaite exhibition de petites femmes très galamment habillées, ou plutôt déshabillées, les échos des journaux mondains les assaïonnaient au piment depuis une quinzaine de jours, et les plastrons blancs de l'orchestre se gondolait, portaient beau dans l'attente de cette mirifique attraction.

Les habitués de ces solennités parisiennes arrivaient à la queue leu-leu, dérangeaient l'un, faisaient lever l'autre pour gagner leur fauteuil, échangeaient des poignées de main, affectaient de bavarder sans s'occuper des : chut ! ou bien des : assis ! réitérés des spectateurs pour de bon, venus là pour le spectacle lui-même.

Audacieusement décollée, couverte de bijoux lançant d'éblouissantes fulgurations, Andréa-la-Rosse fit une entrée tapageuse dans une toilette extraordinaire, d'une nuance chaudron inédite et tirant l'œil comme un morceau de soleil couchant.

Près d'elle se carrait Guy de Malterverne, toujours un peu ravagé, mais d'une distinction insolente, avec sa tête

hautaine, ses moustaches de chat, son crâne dégarni.

Désiré Mouton, dit Mouche-à-Bœufs, le millionnaire imbécile qui faisait à Andréa une cour des plus colorées, s'essayait à imiter son ami et formait la plus amusante des caricatures.

Ravi du succès d'Andréa, il se pavait comme si la belle fille eût été sienne, et il semblait dire :

« Oui, voilà comment nous sommes, nous autres.

« Des madames de ce numéro-là, c'est pas vous qui pourriez les approcher, hein ! »

L'attention du public, un moment distraite, se reporta sur une petite actrice qu'on voulait lancer et qui miaulait d'une voix vinaigrée :

Oui, je suis le délégué,
Le délégué
Du petit dieu Cupidon...

C'était idiot et les gardénias de l'orchestre applaudissaient avec des ricanelements qui, brusquement, cessèrent.

Germaine, toute seule, sans pose, très simplement, s'asseyait devant la balustrade en velours grenat.

Aussitôt, le costume chaudron d'Andréa, le filet vinaigre du délégué furent oubliés. Cinq cents lorgnettes se braquèrent sur la merveilleuse que nul, sauf Montdieu, ne connaissait.

Sans être aucunement intimidée, aussi calme que cinq jours auparavant au bois de Boulogne, elle voyait sans regarder, s'intéressait ni trop ni trop peu à la pièce, ni gobeuse, ni blasée, parfaitement correcte, et ne paraissant pas se douter qu'elle fût si splendidement belle.

Une beauté si incomparable est pourtant une parure bien difficile à porter.

Il y eut des interrogations qui se chuchotèrent d'un bout à l'autre des fauteuils, malgré les grognements des spectateurs des galeries.

Les reporters, stupéfaits de cette apparition inattendue, restèrent béants, prêts à cueillir au vol la première information venue et s'arrangeant déjà pour trouver des trucs d'interview.

« Mais qui est-elle ?... Savez-vous son nom ?... d'où vient-elle ?... »

Seuls, à l'exclusion de Montdieu qui se ménageait un succès, M. de Chamboë, Serge Roxikoff, l'attaché d'ambassade, et Maurice Vendol eussent pu répondre.

Mais Bamboche avait d'excellentes raisons pour se taire. Serge venait de partir en congé ; Maurice, tout pâle, l'air anxieux, regardait toujours l'avant-scène de seconde de gauche, qui demeurait vidée, béante, comme une entrée de caverne.

Incapable de jalousie, bonne fille toujours triviale et pas gênée pour deux sous, Andréa très sincèrement admirait la nouvelle venue.

« Vrai !... on n'est pas belle comme ça... »

« Vous donc, Guy... vous donc aussi, toi, Mouche-à-Bœufs... »

« Une qui nous dégoutera toutes, sans avoir à s'en donner la peine, si elle a besoin de la forte somme... »

« Admirable ! fit Guy, dont l'œil luisait derrière un carreau de verre.

« Belle, sans doute, fit Désiré Mouton croyant faire sa cour à Andréa, mais je la voudrais un peu plus parée... »

« Elle n'a même pas de bijoux... »

« Toi qui as étudié dans ta province le manuel du parfait crétin, tu ne peux pas comprendre ça... »

« Il te faudrait les dames de ta sous-préfecture, avec la quincaillerie cossue des grand'mères... »

« Mais c'est cette simplicité même qui nous démonte et nous enrage, nous autres piaffeuses ! »

« Elle n'a rien aux oreilles, rien au cou, rien aux poignets, elle montre juste assez de sa peau pour qu'on voie que c'est à la fois du lait, de la nacre de l'ivoire, de la crème, tout ça pétri avec un peu de pétales de rose et mieux encore... »

« Elle ne porte pas de bijoux, mais il y a au manche de son éventail un bouton de carafe pour lequel je donnerais ma rivière et mes boutons d'oreille... »

« Et avec ça, quelle attitude pleine de grâce, de nonchalance et de majesté.

« Non, là, c'est à dégoûter d'être femme.

(La suite au prochain numéro.)

L'INCONSOLÉE

Grand roman de Passion

PAR JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

La Maison des Angoisses

III (Suite) *

Elle entre. Le hasard la pousse. La destinée fait son œuvre. Une infirmière est là, qui travaille, en petit bonnet blanc, en robe grise, en tablier blanc, en manchettes blanches.

Elle se lève, ouvre une porte vitrée et dit :

— Venez ! C'est pour un dépôt, n'est-ce pas ?

Liette incline la tête. Elle a voulu dire oui et ne l'a pu.

Un autre couloir étroit, très obscur, sur lequel donnent plusieurs portes.

Une porte s'ouvre, poussée par l'infirmière.

— Entrez dans la salle d'attente. On vous appellera lorsque ce sera votre tour.

Elle entre.

Il y a là trois femmes et elle reconnaît celle qui, tout à l'heure, rôdait devant l'hospice.

Il y a, là aussi, trois enfants en maillot.

Liette va se réfugier contre la fenêtre, près du poêle...

Et elle jette un regard autour d'elle.

Rien. Une salle étroite, carrée, nue et très triste, aux murailles jaunes. La fenêtre prend sa lumière sur une cour. Dans le fond, une banquette. Les mères sont assises là. Et, en face d'elle, une pancarte où elle lit, écrite en très gros caractères, l'inscription suivante :

Toute personne qui présente un enfant en vue de l'abandonner est avertie que des questions vont lui être posées dans l'intérêt de l'enfant, mais qu'il lui est loisible de ne pas répondre ou de ne fournir qu'une partie des renseignements demandés. La production du bulletin de naissance n'est pas obligatoire.

Dans cette pièce, un casier vert scellé au mur, et c'est tout. Deux portes. L'une est celle par laquelle Liette est entrée, et communique avec le corridor. L'autre est la porte de la salle d'abandon.

Les femmes qui attendent sont silencieuses.

Pas un mot. Elles ne se regardent même pas.

Et les petits dorment, en leur maillot. Ils seront demain les frères et les sœurs de Bertine.

Elle serre contre son cœur sa fille qui vient de remuer. Un cri plaintif. C'est l'heure où elle lui donnait son lait. Elle a faim, la fillette. Mais elle est très douce ; après ce cri, il n'y en a pas d'autre. Seulement, Bertine reste éveillée et regarde sa mère, entre les plis lourds de la jupe qui lui fait comme un capuchon. Dans sa fièvre, la mère s'imagine qu'il y a, au fond de ce regard, un reproche ; que la petite comprend son infortune ; l'acte de désespoir que l'on va commettre sur elle.

Elle a un sanglot bruyant :

— Ne m'accuse pas ! Ne m'accuse pas !

Elle s'affaisse sur le banc et pleure.

Elle est près d'une femme qui la regarde sans émotion. C'est une grosse fille en cheveux, aux joues rouges, qui paraît pleine de santé et dont la mise est propre.

Elle dit, d'une voix dolente, en hochant la tête :

— Il en faut, du courage, n'est-ce pas ?

— Hélas !

Une autre se penche pour mieux voir Liette. C'est une blonde, maigre, avec des taches de rousseur, l'air vicieux et abruti des filles perdues des barrières parisiennes.

— Ne vous désolerez pas, ma brave femme... Croyez-moi, on s'y fait vite...

maison des angoisses, poursuivie par le cri plaintif de sa fille, et entendant aussi la voix de la femme qui disait, enrouée par toutes les débauches :

« Tenez ! moi, c'est le troisième ! »

Depuis une heure elle marche, aussi, au hasard, sans pensées et sans but.

Comment se trouve-t-elle rue de la



LE SECRET DE GERMAINE. — Toute seule, Germaine s'asseyait devant la balustrade.

Et, retirant d'un châte de laine noire un bébé qui était né depuis trois ou quatre jours seulement, elle ajoute, pour reconforter Juliette par son exemple :

— Tenez, moi, c'est le troisième !

Liette se dresse. De sa poitrine s'échappe une exclamation de pitié et d'horreur.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! Je serais comme celle-là !

Bertine, pour la seconde fois, pousse un léger cri.

Et toujours, dans sa fièvre, Liette croit entendre le reproche :

— Oui, tu es une mauvaise mère !... As-tu fait tout ce que tu as pu ?... Aux premières misères, tu t'es découragée... Tu fais bien de m'abandonner, puisque tu ne méritais pas les joies divines de la maternité heureuse que l'avenir te réservait peut-être !

Ses oreilles bourdonnent, ses tempes battent. Elle veut échapper à ce reproche. Elle se sauve. Elle quitte cette salle d'attente sinistre, et la voilà qui se retrouve dans la rue, toujours avec son enfant, et qui s'éloigne plus vite de la

Parcheminerie ? Pourquoi rentre-t-elle machinale, dans la cour emplies d'immondices et sur laquelle, déjà, se répandent les premières ombres de la nuit ? Elle ne sait pas. Elle ne se rend pas compte. Elle ne raisonne rien.

Elle entre chez elle. L'enfant se plaint encore, puis se tait. Un reste de lait dans une tasse. Juliette emplit le biberon. La petite est calme ! Elle se rendort. Liette la garde sur ses genoux...

Tout à coup la porte s'ouvre, une femme paraît. Liette relève la tête.

C'est la Berlaude, une chandelle à la main.

— Vous dormiez ? dit la mégère en essayant vainement de sourire.

— Non, madame. Que venez-vous faire ici ?

— Vous n'êtes pas heureuse, hein ?

— Non, c'est vrai. Que vous importe ?

— Ne vous fâchez pas. Je viens à votre secours.

— Vous !

— Moi, telle que vous me voyez. Liette la considère avec épouvante.

— Écoutez, dit la Berlaude, j'ai compassion de vous et je veux vous sortir

de la misère noire où vous êtes. Quand vous serez mieux portante, vous reprendrez votre travail comme vous l'entendrez. Mais je vous aurai toujours rendu un fier service...

— De quoi s'agit-il ?

— Qu'est-ce qu'il vous faudrait pour vivre, pour faire vivre votre marmot ?... Environ deux francs par jour, hein ? Avec les quinze francs de l'Assistance, vous seriez riche...

— Cela me suffirait, en effet.

— Eh bien, je viens vous les offrir, moi...

— Et quel travail me procurerez-vous ?

Je suis si faible que mes doigts ne peuvent rien tenir. J'ai dû cesser, depuis quelque temps, tout travail pour madame Jasmin, la lingère.

— Aucune besogne. C'est ce qu'il y a de plus chouette. Vous n'aurez qu'à vous croiser les bras.

— Je ne comprends pas. Expliquez-vous.

— Faut que vous soyez gnolle pour ne pas comprendre. Vous avez une gentille fillette. On gagnerait de l'or à mendier avec c't'enfant-là sur les bras ; auprès des églises. Prêtez-la-moi. On en aura soin. Vous la retrouverez tous les soirs... Tous les matins vous me la rendrez...

Et je vous compterai quarante sous par jour... Et, si ça réussit, j'augmente... Pendant ce temps-là, vous ne fichez rien. Vous restez couchée, vous mangez, vous buvez des drogues. Vous vous refaites un estomac. Hein ? vous ne pensiez guère à cela. C'est le bonheur qui vous arrive sous la figure de cette Berlaude !... Rien à faire qu'à boulotter, et des pépettes tous les jours... Est-ce entravé ?

Les yeux fixes, Liette ne bougeait pas. Elle avait bien compris et serrait convulsivement Bertine.

— C'est oui ?

— Non.

— Voyons, dit la Berlaude maternellement, ne faites pas la mauvaise tête. Où est le mal ? L'enfant ne souffrira pas.

Je vous le promets. Du reste, ne serez-vous pas là pour veiller sur elle ? Faudra lui mettre d'autres nippes, voilà tout, parce que celles qu'elle a cachent trop son corps. Faut qu'on voit un peu de sa peau. Eh bien, et après ?... Il ne fait plus froid... Ça aguerrit les membres, le grand air... Les enfants des riches ont toujours les jambes nues... Pourquoi serait-il défendu aux pauvresses d'en faire autant avec leur mômes ?... Tenez, dites oui... et ce sera trois francs... trois francs... je ne m'en dédis pas...

Liette se leva et murmura sourdement :

— Allez-vous-en d'ici ! Allez-vous-en !

Et il y avait une si folle rage dans son regard que la Berlaude gagna la porte...

Là, elle s'arrêta une seconde et dit encore :

— Après réflexion, la belle, vous vous déciderez peut-être !

Dans la chambre de Liette, l'obscurité s'était refaite, très épaisse.

Et, parce que de nouveau revenait dans sa tête l'idée du suicide, plus importune que jamais ; parce qu'elle avait l'envie d'en finir, avec Bertine, mais parce qu'un reste de pitié vivait en elle pour l'enfant, l'infortunée s'enfuit pour la seconde fois de son taudis...

Et la voici, comme tout à l'heure, errant devant l'hospice... La maison est plus sombre encore et d'aspect plus lugubre.

Mais Liette sait qu'on y exerce l'hospitalité la nuit aussi bien que le jour. A toute heure du jour, à toute heure de la nuit, les mères malheureuses et les mères coupables trouvent la maison ouverte, et l'abandon est libre.

Elle sait qu'elle n'a qu'à entrer là et à

* Voir les numéros 219 à 221

dire : « Prenez-moi mon enfant ! » pour qu'on le lui prenne.

Elle sait que la discrétion la plus extrême est de rigueur ; qu'on ne cherchera pas à la connaître, et que, si elle veut cacher son visage et ne rien montrer de ses traits, cela lui est permis.

Mais qu'importent, pour elle, ces précautions ! Elle n'est pas coupable ! Elle n'est que malheureuse ! Ah ! la plus malheureuse de toutes !... Elle n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait ; elle y est contrainte par les doigts d'airain de la misère.

Elle sauve Bertine !

Adviennent d'elle-même, ensuite, ce qui pourra !

Elle sait, du reste, également que, plus tard, si Dieu a pitié d'elle, calme son cerveau, lui rend ses forces et son courage, il lui sera permis de réclamer sa fille... L'administration la lui rendra, lorsqu'on lui aura prouvé que l'enfant, désormais, sera à l'abri du besoin et retrouvera, près de sa mère, aide, conseils, exemples, et protection.

Elle entre.

Elle n'a pas besoin, maintenant, qu'on lui indique le chemin.

Elle passe en courant dans le corridor, et la voici dans la salle d'attente.

Elle y est seule.

Mais, dans la salle d'abandon, une mère est encore devant le garde de nuit. Car on ne chôme pas, en la triste maison. Paris lui envoie tous les jours vingt à trente de ces enfants de la misère ! Vingt à trente mères défilent ainsi, cachant leur honte ou débordant leurs larmes, dans la pièce nue où se tient une femme, pendant le jour ; remplacée par un homme, depuis le soir jusqu'au lendemain matin.

Elle s'assied sur le banc où, tout à l'heure, l'horrible fille aux taches de rousseur lui a dit : « On s'y fait, allez ! Moi, c'est le troisième ! »

Mais elle n'est même plus tentée de regarder Bertine et de revenir en arrière. Elle n'a plus la tête à elle, en ce moment-là.

La bouche entr'ouverte, les yeux agrandis et fixes, immobile, le buste affaissé et penché en avant au-dessus du cher petit fardeau qu'elle porte entre ses bras, elle rêve... A quoi ?

A quoi rêvent les fous !...

La porte s'ouvre. Une infirmière paraît.

— Si vous voulez entrer ? C'est votre tour...

Elle obéit.

La salle d'abandon ressemble à la salle d'attente. Une porte donne sur le même corridor par où, dans un instant, on emmènera sa fille. Une autre porte, laissée béante, communique avec une pièce où apparaît un lit. C'est là que couche le garde de nuit, en attendant qu'on le réveille, à chaque fois que les mères entrent avec leurs petits...

Rien de plus dans l'autre salle... si ce n'est un bureau, sous la fenêtre, éclairé par un bec de gaz...

Un poêle énorme surchauffe l'atmosphère...

Le garde vient de s'asseoir à son bureau et tire d'un carton quelques papiers.

Il jette un regard sur la jeune femme. Il est habitué à toutes ces misères.

Dans les premiers temps, il a plus d'une fois senti des larmes dans ses yeux, lorsque se passaient devant lui ces scènes navrantes, nouvelles alors.

Depuis, son cœur ne s'est pas endurci, mais il est devenu presque indifférent.

Il lui reste encore de la bonté, mais une bonté administrative ; l'employé a remplacé l'homme.

Devant Juliette, sur le mur, la pancarte qu'elle a déjà lue dans la salle d'attente.

Et cette autre, près de la porte, en grosses lettres aussi, bien voyantes :

Les nouvelles des enfants déposés à l'hospice sont données aux parents quatre fois par an aux époques ci-après :

Du 16 au 28 février.

Du 16 au 30 mai.

Du 16 au 30 août.

Du 16 au 30 novembre.

Avenue Victoria, n° 3.

L'employé a préparé des bulletins. D'un côté sont les innombrables questions qu'il est obligé de poser, inutiles et fatigantes. — De l'autre côté, une colonne en blanc où il inscrit les réponses. — Asseyez-vous, madame, dit-il.

Et l'interrogatoire pénible, — qui éloigne certainement bien des mères et peut être la cause indirecte de bien des infanticides, — commence pour la jeune femme.

— Vous avez pris connaissance de cet avis ? dit l'employé en montrant la pancarte pendue au mur.

Elle fait signe qu'elle l'a lue.

— Vous êtes donc libre de vous taire.

Elle murmure d'une voix très basse, éteinte, mourante :

— Je répondrai. Je n'ai rien à cacher...

— Bien. Quel est le sexe de votre enfant ?

— Une fille.

— Ses nom et prénoms ?

— Albertine Larnaudet.

— Le lieu et la date de naissance ?

— Elle est née à Paris, il y a quatre mois, le 5 décembre 1872.

— A quelle mairie a-t-elle été inscrite ?

— A la mairie du cinquième arrondissement.

— Est-ce une enfant naturelle ?

— Non, monsieur, j'étais mariée depuis un peu plus d'un an, au commencement de l'année dernière !...

— Où êtes-vous accouchée ?

— A la clinique de la rue d'Assas.

— Votre enfant est catholique ?

— Oui, monsieur, elle a été baptisée.

La première partie du bulletin est remplie. L'employé fit détailler, par Juliette, les motifs qui amenaient l'abandon de son enfant. Il consignait ces motifs en quelques notes rapides, sur son procès-verbal. Cette fois, ce n'était ni la honte, ni l'inconduite, qui comparaisaient devant lui. C'était la misère, aux prises avec la maladie ; la misère qui se débattait, impuissante ; la misère dans ce qu'elle avait de plus navrant.

L'employé essuya soigneusement sa plume sur un carré d'étoffe noire, enleva un fil, entre les deux ongles, la trempa dans l'encre, fit sur le papier deux ou trois fois le geste de l'homme qui va tracer une majuscule superbe, à grande envolée.

Et il reprit son interrogatoire.

Comment s'appelait-elle ? Où s'était-elle mariée ? Depuis combien de temps son mari l'avait-il abandonnée ? Les nom, prénoms, âge, profession, date de naissance et domicile actuel du mari ? Époque précise, motifs et circonstances de l'arrivée de Juliette à Paris ? Dans quel but était-elle venue ? Il lui demanda, à la pauvre femme, hébétée par tant de questions oiseuses, cruelles, sottises, si elle avait des papiers, des lettres, témoignages ou justifications qu'elle pourrait produire à l'appui de ce qu'elle répondait !... Il lui demanda si elle était logée en garni ou si elle était dans ses meubles !... Il lui demanda quel était le montant de son loyer !... Il lui demanda si elle avait l'intention de se fixer définitivement à Paris ou dans le département de la Seine !... Et si elle ne le voulait pas, il lui demanda où elle comptait aller.

Elle répondait, brisée, anéantie, affolée... Elle répondait les yeux secs, enflammés, ne pleurant plus, parce qu'elle avait trop pleuré, depuis longtemps, et parce qu'elle n'avait plus de larmes.

Mais ce n'était pas fini... L'homme interrogeait toujours.

Il demandait à Juliette quelles étaient ses ressources et quelles étaient ses charges !...

Il demandait si elle avait encore son père et sa mère !... Et puisqu'elle disait qu'ils étaient morts, il la pria, — mettant de la variété dans son supplice et raffinant ses tortures, — de lui indiquer le lieu et la date du décès !... Et il la pria aussi de lui donner les noms et prénoms de son père et de sa mère !...

Il lui demandait si elle avait eu d'autres enfants que cette petite Bertine qu'elle délaissait !

Et il écrivait toujours, il écrivait sans cesse, d'une écriture régulière et moulée, arrondissant ses majuscules d'un geste large, qui était son geste favori, et dessinant, sur chacune, de petites arabesques, à chaque alinéa, pour que le coup d'œil fût plus joli.

Juliette regardait tout cela, sans rien comprendre.

Pourquoi lui faisait-on tant de questions ?

Elle ne le savait pas.

Elle était horriblement malheureuse. Elle venait pour abandonner sa fille. Pourquoi ne la lui prenait-on pas, tout sim-

plement, et puisqu'elle avait le droit de se taire à toutes ces questions, pourquoi les lui poser ?

Bertine était éveillée, mais se tenait tranquille, les yeux ouverts. Elle semblait écouter ces choses qui l'intéressaient, qui étaient si redoutables pour elle.

On allait la prendre dans les bras de sa mère pour la jeter, sans protection, à tous les hasards de la vie...

Elle était encore, aujourd'hui, pour quelques minutes, la fille de Liette, la jolie et tendre Liette ; elle ne sera plus tout à l'heure, avec son collier au cou, signe d'abandon et signe d'esclavage, que l'enfant de l'hospice...

Juliette murmura, l'embrassant, les seuls mots qu'elle trouvait :

— Ce n'est pas ma faute, chérie, ce n'est pas ma faute !

L'employé disait :

— Vous êtes-vous adressée à l'Assistance publique pour en solliciter des secours et élever votre enfant ?...

— Oui, monsieur, ce secours a été de vingt-cinq francs d'abord, de quinze francs après un ou deux mois... Et je n'ai pas pu... non je n'ai pas pu... Ce n'était pas assez...

Et obsédée dans son idée fixe :

— Ce n'est pas ma faute, ce n'est pas ma faute !...

— Vous a-t-on dit que l'admission de votre enfant à l'hospice des assistés ne constitue pas un placement temporaire, mais qu'il s'agit d'un abandon véritable ?

— On me l'a dit... Il y avait tant de gens autour de moi pour me renseigner.

— Connaissez-vous les conséquences de cet abandon ?...

— Les conséquences ?... Je ne sais...

— Il est de mon devoir de vous les faire connaître. Vous ignorez absolument dans quel pays, dans quel endroit votre fille sera placée en nourrice... Vous n'aurez avec elle aucune communication...

Et désignant l'écrêteau suspendu à sa gauche :

— Il ne vous sera donné des nouvelles de votre enfant que tous les trois mois seulement... Et à toutes les questions que vous pourrez poser, quelles que soient vos instances, quelles que soient vos raisons, vos supplications, on vous répondra seulement : « Elle existe ! » ou « Elle est morte ! »

Elle frissonna, serra Bertine plus fort contre son cœur, mais ne dit mot.

L'homme se tut enfin, recopiant son procès-verbal.

Comme c'était long ! Quel supplice ! Le procès-verbal est enfin rempli.

Le gardien de nuit sonne une infirmière.

C'est l'heure terrible de l'abandon.

L'infirmière prend Bertine et, s'asseyant, la dépose sur ses genoux. Elle lui passe au cou un collier rouge, fait de petites olives en os, et dont les deux bouts sont reliés à un anneau auquel on accroche une médaille. Cette médaille porte le numéro du dépôt.

L'employé reporta le numéro sur un registre unique où tous les enfants qui entrent à l'hospice sont inscrits au fur et à mesure de leur arrivée.

Et pendant que l'infirmière procédait ainsi, l'employé établissait un parchemin où figurait les nom et prénoms de Bertine, son âge, la date et le numéro de sa réception. Et ce parchemin, l'infirmière l'attachait aussitôt au maillot de l'enfant.

Et devant tous ces détails, Liette demandait :

— Pourquoi ? Pourquoi ?

— Afin qu'on ne puisse la confondre avec une autre... dit l'infirmière... car vous viendrez plus tard nous la redemander. N'est-ce pas ?

— Oh ! oui... plus tard ! Oh ! oui, oh ! oui...

L'employé lui tendit une plume :

— Voulez-vous signer le procès-verbal de dépôt ?

— Ah ! il faut que je signe...

— Vous n'y êtes pas obligée...

Elle prend la plume. Sa main tremble horriblement.

Elle trace quelques lettres informes. Elle a écrit : Juliette Larnaudet, mais ces deux noms sont à peine lisibles...

— Si vous désirez embrasser votre enfant une dernière fois ? dit doucement l'infirmière.

Elle lui tend Bertine.

— Vous l'emportez ?

— Oui.

— Et je ne la verrai plus ?

— On vous l'a dit : Jamais !

— Alors, donnez-la moi...

Elle reprend Bertine, la place sur le banc, contre le mur.

Elle s'agenouille devant elle.

Pendant longtemps, très longtemps elle ne dit rien.

Elle ne pleure pas. Seulement son corps est secoué de frissons brusques, de soubresauts.

Elle parle très bas à sa fille.

— Mon enfant, je me sens bien faible, bien malade... Je sens aussi que je n'ai plus toute ma raison... Je ne sais pas ce qu'il adviendra de moi, tout à l'heure... Je vais mourir sans doute et je suis heureuse d'avoir eu jusqu'au bout assez de forces pour t'amener ici... Je voudrais me faire comprendre de toi, hélas ! mais tu ne me comprendras pas. J'aurais voulu te dire que je ne suis pas coupable et que je t'ai adorée de tout mon cœur... et que ma chair saigne de l'abandonner... Je voudrais que plus tard, s'il m'arrive malheur, si je ne suis plus là pour te reprendre à l'hospice, lorsque tu auras grandi, lorsque tu sauras réfléchir, je voudrais que tu te dises que ta mère était une honnête femme... Il ne faut pas que tu aies sur elle une mauvaise pensée, parce qu'elle ne le mérite pas et que ce serait bien injuste !... Je voudrais être certaine que ton cœur se fondera et que des larmes mouilleront tes yeux lorsque tu penseras à ta mère ! Je voudrais que quelque'un retrouve la pour te dire combien j'ai souffert !... Hélas ! tu seras seule, ma pauvre enfant, ma pauvre Bertine chérie !...

Elle mit son front sur la poitrine du bébé ; elle ne pleurait toujours pas ; mais, dans l'étouffante chaleur de cette pièce, elle grelottait misérablement.

— Mon enfant, ma fille, ma Bertine que vas-tu devenir ?... Mon Dieu ! mon Dieu !... Ah ! que c'est cruel... et injuste... Qu'est-ce que j'ai fait pour être aussi malheureuse ?... Ah ! Richard ! Richard ! comme tu es coupable ! Et si tu pouvais me voir en ce moment, si tu pouvais voir ta fille, comme tu serais puni ! !

L'infirmière avait fait un mouvement pour reprendre la petite, mais la mère l'enlaga de ses bras.

— Encore un instant ! Encore une minute !... Qu'est-ce que cela vous fait !... Moi, je ne la verrai plus... Ma Bertine, ma fille, adieu, adieu, pardon, pardon !... N'accuse pas ta mère, plus tard, ne l'accuse pas... adieu... adieu !...

Et à l'infirmière qui écoutait, émue, jusqu'au plus profond de son cœur de femme :

— Ayez bien soin d'elle... si vous saviez comme elle est chétive ! comme elle a souffert !... le lait que je lui donnais n'était pas toujours très bon !... et elle respirait si mal dans le pauvre logis que j'habitais... Soignez-la bien, pour qu'elle revienne à la santé... et si ce n'est pas vous qui en êtes chargée, dites-le à vos compagnes... que l'une d'elles lui serve de mère...

— Ma pauvre femme, nous n'y pouvons rien... l'enfant partira de l'hospice dans vingt-quatre heures... nous ne la reverrons jamais !

— Mon Dieu ! perdue ! oui, elle est bien perdue ! c'est fini, je le sens bien... Fini ! fini ! répétait-elle en branlant la tête, en regardant l'employé qui écrivait toujours, la tête sur le papier, mais dont l'écriture n'était plus aussi régulière et dont les doigts tremblaient un peu...

L'infirmière avait Bertine dans ses bras. Elle tendit l'enfant jusqu'aux lèvres de sa mère.

— Une dernière fois !

— Oui... une dernière... une dernière...

Elle lui mit sur le front deux ou trois baisers convulsifs et s'affaissa, sur la chaise, anéantie, en se cachant la tête entre les mains.

L'employé releva le front. Il avait les yeux mouillés, malgré son habitude, par ce grand drame de la vie humaine.

Il fit un geste silencieux à l'infirmière. Celle-ci sortit, sans bruit, avec Bertine et la porte qui se referma entre elle et Liette, séparait à jamais la fille innocente de sa douce et pauvre mère !...

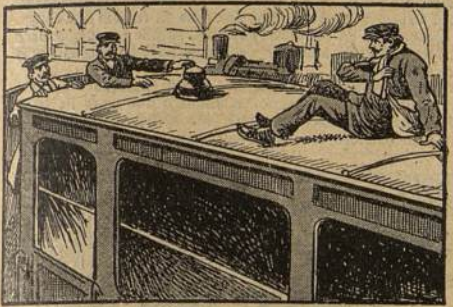
(La suite au prochain numéro.)

LES
SUR LE
de Bellort
un individu
le convoi e
teur espagn
à Paris sur
LES RUI
autobus Jn
de livraison
deux voitur
teur de l'a
voiture, je
LE PAR
garçons de
arracher à
trappa en p
l'œil et att
UNE I
Une d
qu'à prés
enfants j
des enf
découvert
frances.
Ayant
camarade
l'endroit.
Corre dé
l'herbe, u
quatre p
jeune Ber
vingts fra
son ami
les rebor
cent quat
un total
En ins
Bernard
dans le so
fut, par
On cro
officier d
Guilvinec
d'Afrique
d'un vol
par une
placée da
rouleaux.
dépendant
l'aura pr
à l'endroi
de trouve
L'O
Après a
herbes, u
poisonnée
Trois aut
sont soign
Le parc
tout lieu
accidentel

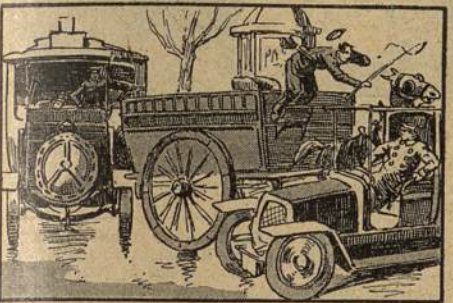
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

SUR LE TOIT D'UN WAGON. — Au moment où l'express de Belfort quittait la gare de l'Est, des employés aperçurent un individu couché sur le toit d'un wagon. On fit stopper



le convoi et descendre l'étrange voyageur. Celui-ci, un déserteur espagnol, a déclaré qu'il était déjà venu de Bordeaux à Paris sur le toit d'un wagon. PARIS.



LES RUES DE PARIS. — Quai du Marché-aux-Fleurs, un autobus Jardin des Plantes-Batignolles heurta une voiture de livraison. Celle-ci fut lancée contre une automobile. Les deux voitures furent gravement endommagées. Le chauffeur de l'auto n'eut par grand mal ; mais le cocher de la voiture, jeté à bas de son siège, se fit de graves blessures. PARIS.



LE PARAPLUIE FATAL. — Au sortir d'un débit, deux garçons de café se prirent de querelle. L'un d'eux réussit à arracher à son adversaire le parapluie qu'il tenait et l'en frappa en pleine figure. Le bout du parapluie pénétra dans l'œil et atteignit la cervelle. L'état du blessé est désespéré. PARIS.

UNE FORTUNE DANS UNE DOUVE

Une découverte peu banale, et restée jusqu'à présent inexplicable, a été faite par des enfants jouant sur la route de Plomeur. Un des enfants ayant glissé dans une douve, découvrit contre le mur deux louis de vingt francs.

Ayant fait part de cette découverte à ses camarades, ceux-ci s'empressèrent d'inspecter l'endroit. C'est ainsi que le petit Pierre Le Corre découvrit à son tour, dissimulé dans l'herbe, un rouleau d'or de mille francs. A quatre pattes dans la boue de la douve, le jeune Bernard Cariou récolta trois cent quatre-vingts francs en or, également ; pendant que son ami Le Berre découvrait, lui aussi, sur les rebords du fossé, une somme de quatre cent quatre-vingts francs toujours en or, soit un total de dix-huit cent soixante francs.

En inspectant une dernière fois la douve, Bernard Cariou découvrit, à moitié enfoui dans le sol, un fort couteau de poche. Le tout fut, par les enfants, déposé à la mairie.

On croit à l'hypothèse suivante : un sous-officier colonial, résidant actuellement au Guilvinec, de retour, il y a quelque temps d'Afrique, fut, il y a quelques jours, victime d'un vol important, justement représenté par une somme en or, dont une partie était placée dans un sac de toile, sous forme de rouleaux. Craignant d'être découvert en dépliant cet argent, on pense que le voleur l'aura probablement dissimulé dans la douve, à l'endroit où les enfants, en jouant, viennent de trouver une petite fortune.

L'OMELETTE EMPOISONNÉE

Après avoir mangé une omelette aux fines herbes, une famille habitant Vienne a été empoisonnée. Une femme et un enfant sont morts. Trois autres personnes, gravement malades, sont soignées à l'hôpital.

Le parquet a ouvert une enquête. Il y a tout lieu de croire à un empoisonnement accidentel.

LES ROBINSONS DU POLE

L'ingénieur Samoïlovitch, un des membres de l'expédition arctique russe commandée par Roussanoff, a fait à Arkhangel une conférence pour rendre compte du voyage d'exploration que cette expédition a fait dans le Spitzberg.

Le conférencier dit qu'il a eu l'occasion de découvrir aussi des documents jusqu'ici inconnus sur des navigateurs russes qui, au commencement du XVIII^e siècle, avaient déjà pénétré dans le Spitzberg et qu'on peut considérer à juste titre comme les pionniers de l'exploration arctique.

Une de ces expéditions, organisées en 1743 par un commerçant nommé Yerema Ostaschkoff, fut particulièrement éprouvée.

Le navire, arrivé à trois kilomètres de la côte orientale du Spitzberg, fut tellement menacé par les glaçons, que le capitaine décida de se retirer avec l'équipage dans l'île et de passer l'hiver dans la baraque de bois construite d'avance et préparée pour un campement d'hiver. Quatre matelots furent envoyés à la recherche de la maison en question. Ils la découvrirent, mais en revenant sur la

plage ils virent avec effroi que le navire avait disparu. Il ne leur restait qu'un parti à prendre, c'était de s'installer comme ils pourraient dans la baraque.

Ils avaient avec eux quelques provisions, des fusils, quelques cartouches, des haches et une chaudière.

Ils tuèrent douze rennes pour avoir une provision de viande. Plus tard, ils n'eurent plus pour armes que des piques qu'ils s'étaient fabriquées avec de longues lattes et des lames de couteau. Les lattes avaient été prises dans les épaves d'un vaisseau. Parfois, ils y attachaient aussi des cornes de renne aiguisées.

Les quatre Robinsons tuèrent en tout dix ours, dont les peaux leur servirent de vêtements.

Les quatre matelots vécurent ainsi durant six ans et trois mois.

En 1749, un vaisseau de guerre russe s'étant égaré, par hasard, dans ces parages, les recueillit et les ramena à Arkhangel où la population fit un accueil chaleureux aux Robinsons délin-

LES YEUX ÉTRANGES

Le *Berliner Borsen Curier* relate, sous ce titre, un phénomène curieux.

Il y a deux ans, naissait, à Philadelphie, un enfant du sexe masculin. Ses parents, les époux Dynan, le firent baptiser, après lui avoir choisi le prénom de John.

Quand le bébé ouvrit les yeux, on s'étonna d'y voir des « stries » régulières. On s'étonna sans s'inquiéter. Le petit « fait » ses rétines, pensa-t-on ; laissons opérer la nature.

Cependant, de jour en jour, les prunelles de l'enfant se marquaient davantage. On commença de s'émouvoir. Des médecins survinrent. — Fais-nous risette, dirent-ils à John... Souris-nous en nous regardant bien.

Et John, toutes grandes, levait ses paupières, ravi.

Alors les hommes de science furent confondus de voir sur l'œil droit du mignon un J et un D sur l'œil gauche, en belles majuscules de 5 millimètres.

J. D., John Dynan avait, dans les yeux, ses initiales imprimées !

— Il est marqué d'un double sceau... C'est l'enfant du miracle, notèrent les savants.

Et ils s'en furent, sans en dire davantage.

ADMINISTRATION ALLEMANDE

Pendez-vous ! braves douaniers français, vos confrères d'outre-Rhin ont dernièrement accompli une prouesse que vous aurez bien de la peine à surpasser.

On sait peut-être que la douane allemande qui taxe les vins importés d'après leur qualité, a le droit, pour faire son expertise, de prélever un litre sur chaque envoi de vin qui passe la frontière. Cette expertise est d'ailleurs comptée 20 marks, soit 25 francs au destinataire.

Tout récemment, un ingénieur de Dantzig voulut se faire expédier un choix des meilleurs vins français. Il commanda à un commissionnaire vingt bouteilles de vignobles tous différents. La douane allemande crut devoir ana-

lyser chacune des vingt bouteilles pour les taxes selon la qualité du contenu. Elle retint donc la totalité de l'envoi pour son expertise. Elle avisa en conséquence le commissionnaire qu'aucune bouteille ne lui parviendrait et qu'il serait exempté de la taxe de douane, mais que, néanmoins, il avait à payer les vingt analyses, soit 400 marks. Et l'ingénieur dut verser la somme pour ne rien boire !

L'HISTOIRE D'UN CRIME

L'horrible fin d'un trappeur vient d'être révélée à quelques guides qui traversaient une partie déserte du nord du Canada ; en s'avancant à grand-peine à travers la neige, ils sont arrivés à une case isolée. Comme leurs appels restaient sans réponse, ils ont enfoncé la porte et ont pénétré dans l'intérieur. Là ils ont vu un homme étendu mort sur le sol. Au premier abord les guides ont cru qu'il avait été égorgé par des bêtes sauvages, mais en examinant de plus près, ils ont vu que le corps avait été criblé de coups de couteau. Alors un des guides aperçut sur la porte quelques lignes tracées avec la pointe d'un couteau. C'était le récit sommaire du crime dont le mort trouvé dans la case avait été victime.

L'assassin lui-même l'avait écrit en employant comme stylet son arme meurtrière. On a pu ainsi apprendre toutes les phases du drame qui s'est terminé dans la case, isolée et voici comment les choses se sont passées :

Il y a deux mois, Henri Le Claire, trappeur français, et Léon Lemieux, guide de Hudson's Bay, s'étaient égarés dans le vaste désert de neige. Pendant quelques semaines ils se nourrissaient de peaux d'animaux morts et durant huit jours cet aliment même leur manqua. Ils se trouvaient alors dans la case. Lemieux, rendu fou par la faim plongea son couteau dans le cœur de son compagnon et arracha plusieurs lambeaux de chair de sa victime pour les manger. Rassasié, il fut saisi d'horreur de ce qu'il venait de faire et, après avoir tracé avec la pointe de son couteau le récit de son acte, il s'enfuit. On n'a pas pu encore le retrouver.

LE PILORI

Surmonté d'un écusson portant les armes du Seigneur Haut Justicier et d'un écriteau : « Voleur », le poteau d'infamie se dresse sur la place du Vieux-Marché.

Un condamné, le carcan au cou, y est enchaîné.

C'est un beau gars de dix-neuf ans, aux prunelles noires, aux blonds cheveux. Une frêle moustache mousse sur sa lèvre, et le soleil le frise en or.

La juvénile blancheur de son teint, la douceur de son regard, la fraîcheur de son sourire pourraient surprendre et apitoyer les passants...

Mais ils ont tous souffert des méfaits des mauvais garçons — filles violées, femmes insultées, bourgeois pillés et rossés ; — et nul n'a pour le patient une parole charitable ou un mot qui console.

Au contraire, une épaisse commère l'a injurié tout à l'heure, les poings aux hanches, la bave aux dents. Des lâches l'ont accablé de sarcasmes.

Tant pis pour l'oiseau qui s'est laissé prendre ! Le pauvre gars tremble de mâle rage, et ses yeux étincellent d'une impuissante fureur...

Il songe à ses compagnons qui, en ce moment, vident des pots à « l'Ane qui recule », à sa mie au fin corsage... Il revoit le bourreau brutal l'attachant au pilori, et il entend encore bourdonner à ses oreilles la lecture de sa sentence...

Soudain une jouvencelle jolie, riieuse et joyeuse, gentiment attifée et fort bien festonnée, apparaît sur la place et aperçoit le condamné.

Elle s'approche, le contemple avec ravissement, presque en extase.

— Oh ! qu'il est beau !... qu'il est beau ! s'écrie-t-elle, le cœur en branle, les yeux au ciel. Et n'en peut dire davantage.

C'est Margot, la svelte et brune ribaude, dont le corps de succube est plus ardent que braise ! C'est Margot l'aimable qui ne sut jamais se refuser à un beau garçon, et ne connut jamais d'amoureux indociles.

Un instant encore, elle admire le condamné ; puis, ne pouvant résister à son désir, elle monte sur l'échafaud, se hausse sur la pointe des pieds, et pose ses lèvres rouges, ses lèvres parfumées de jeunesse et de passion sur les lèvres du jeune homme.

Le baiser fut si long, si tendre — si fort et si doux — si savant peut-être, que le gars en défaillit presque... tout pâle.

Alors, légère, Margot sauta à terre dans un enveloppement capiteux de cottes et de dentelles.

— Hé ! la fille, dit un drapier — empileur d'écus — tu pouvais mieux choisir... Tu n'es pas difficile !

Et désignant l'écriteau, il ajouta, scandalisé, en homme qui professe une sainte horreur envers les ennemis de la propriété :

— Tu vois bien que c'est un voleur ! La bonne et folle jouvencelle ne répondit pas tout d'abord, parce qu'elle savourait son baiser les yeux clos et regardant en elle-même...

Puis, se poudrant, gourmande, elle répliqua — dédaigneuse des grimoires, des conventions, de l'argent, du Seigneur Haut Justicier, et des lois humaines, acquise toujours à la loi de nature — elle répliqua, souriant au condamné :

— Je ne sais pas lire...

CHARLES BÉRARD.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UNE EXPLOSION. — A peine un carrier venait-il de poser une cartouche de dynamite pour faire sauter des blocs de pierres que l'explosion se produisit. Le malheureux a été



gravement brûlé à la figure, notamment aux yeux. Son aide n'a reçu que des blessures légères. LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE.



UN GARDIEN ATTAQUÉ. — A la Maison Centrale, un détenu puni voulait se venger d'un gardien. Il suivit celui-ci dans l'atelier des tissus métalliques, et s'empara d'un gros outil en acier, il abattit le gardien d'un seul coup. Par bonheur, un autre détenu réussit à désarmer le forcené. MELUN.



JETÉ A L'EAU. — Dans l'île, le concierge du tir aux pigeons suivait le bord de l'eau, quand trois individus se jetèrent sur lui, lui arrachèrent une sacoche qu'il portait et jetèrent le malheureux à l'eau. Mais le concierge est bon nageur : il regagna la rive et se rendit à la gendarmerie. CHATOU.

LE CONSEIL DE L'AVOCAT

Un voleur fut surpris un jour, dans la grande chambre du Palais, coupant une bourse.

La Cour donna un avocat à ce misérable pour lui servir de conseil ; l'avocat s'approcha de lui, et l'ayant tiré à l'écart :

— Est-il vrai, lui demanda-t-il, que tu aies coupé la bourse ici à quelqu'un ?

— Il est vrai, monsieur, dit le voleur ; mais...

— Tais-toi, reprit l'avocat, le meilleur conseil que je te puisse donner est de t'en aller d'ici au plus vite.

Le voleur profita du conseil et s'enfuit.

L'avocat retourna ensuite au barreau, et le premier président lui ayant demandé ce qu'il avait à dire pour la défense du voleur :

— Monsieur, dit-il, ce pauvre malheureux m'a avoué son crime, et, comme il n'était gardé de personne et que j'étais nommé pour son conseil, j'ai cru lui devoir conseiller de prendre la fuite : il n'a pas hésité et il a disparu aussitôt.

Ce fut un sujet de risée, mais il n'y avait rien à dire contre l'avocat ; c'était aux huissiers à prendre garde que le voleur ne s'échappât.

POUR DEVENIR VEUF !

Un prédicateur allemand, homme plein d'esprit et d'originalité, annonçait à ses paroissiens qu'il était marié pour la quatrième fois, et que si sa quatrième femme mourait, il en épouserait une cinquième, parce qu'il aimait le changement.

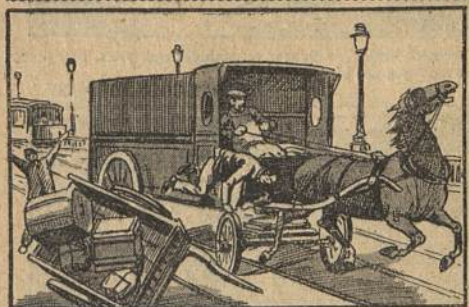
— Peut-être, mes chers paroissiens, s'écria-t-il, vous ignorez le moyen de devenir veuf et libre quand vous le désirez ; je vais vous apprendre comment je fais... Je suis la meilleure pâte de mari possible, et jamais je ne contrarie une femme en rien ; mais l'absence de contradiction est fatale au beau sexe, la contradiction est pour les dames un exercice nécessaire et le meilleur des régimes.

« Si, au contraire, on a pour système d'être toujours de leur avis, elle languissent bientôt, tombent dans la mélancolie, le marasme, et de là dans une léthargie qui finit par les emporter. »

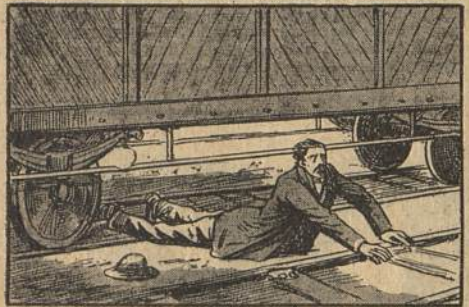
Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

ACCIDENT — Mardi soir, vers quatre heures quarante-cinq, le tramway suburbain de la ligne Bordeaux-Alouette arrivait à trois cents mètres environ de l'immeuble occupé par la gendarmerie, sur la route de Pessac. Devant roulait une victoria qui cotoyait la voie ferrée à une allure assez vive. Le wattman, par de fréquents appels, signalait son arrivée. Parvenu à la hauteur de la voiture, le conducteur de ce dernier véhicule, qui n'avait probablement pas prêté attention aux signaux, vira sur les rails. Le wattman bloqua énergiquement ses freins, attendant autant que possible la vitesse du tramway, qui cependant heurta assez violemment la victoria, et fut heureusement rejeté à l'équipage hors des rails.

Le cheval, surpris par le choc, s'emballa, mais put être maîtrisé par son conducteur, qui l'arrêta en face d'un atelier de maréchal ferrant. Une vitre d'avant du tram a été brisée. Le cheval fut assez sérieusement blessé à une jambe. Quant à la victoria, elle a peu souffert du choc. **PESSAC.**



CHEVAL EMBALLÉ. — Sur le pont de pierre, un commissionnaire, âgé de 62 ans, poussait une charrette à bras. Tout à coup un cheval emballé attelé à une voiture s'engageait sur le pont. La charrette, accrochée par la voiture, fut renversée, tandis que le commissionnaire était projeté au loin. Il eut plusieurs côtes enfoncées. **BORDEAUX.**



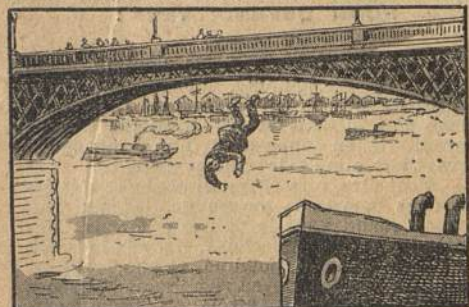
TAMPONNÉ PAR UN TRAIN. — En traversant les quais un fabricant de caisses, âgé de 56 ans, s'engagea sur la voie ferrée au moment où une locomotive refoulait une rame de wagons de marchandises. Heurté par une des voitures, il tomba sur la voie. Les roues lui écrasèrent le pied droit et lui broyèrent la jambe gauche. **BORDEAUX.**

RETOUR DE FÊTE. — Un employé de commerce, âgé de vingt-trois ans, revenant de Cenon en compagnie de plusieurs camarades. Avenue Thiers, l'employé de commerce fut pris à partie par des individus qu'il ne connaît pas. L'un d'eux, plus particulièrement surexcité, le frappa sans motif d'un violent coup de pied à l'abdomen. Le malheureux s'affaissa sur le trottoir; cette scène s'était si rapidement déroulée, que nul n'avait pu intervenir à temps.

Le blessé fut transporté à l'hôpital Saint-André, où on l'admit d'urgence. Les gendarmes de La Bastide, mis au courant, s'étaient lancés à la poursuite de l'agresseur, qui avait pris la fuite. Ils l'arrêtèrent peu après. **BORDEAUX.**



SUICIDE D'ENFANT. — Il y a vraiment trop d'enfants dont la sensibilité touche à la folie. Un jeune homme de seize ans s'était fortement querellé avec son frère, âgé de huit ans. Très affecté par cette dispute, il se rendit aussitôt dans les champs et se pendit à un arbre. **MIGRON.**



DRAMATIQUE SUICIDE. — Pour échapper aux souffrances qu'il endurait, un homme se rendit sur le pont. Il laissa par terre son chapeau et un billet dans lequel il expliquait son acte. Puis il se jeta dans la Garonne. En vain les bateliers fouillèrent-ils le fleuve. On ne put retrouver le désespéré. **BORDEAUX.**

L'HÉRITAGE DE L'AVARE

(Suite.)

II (Suite.)

A l'heure où Philippe pénétra dans la maison de jeu, les joueurs étaient encore peu nombreux et il put facilement prendre la banque à une table de baccara.

Tout d'abord il « tailla » avec un scrupuleuse honnêteté et l'on eût dit que le sort voulait le favoriser pour l'empêcher de rouler sur la pente fatale où il glissait. Mais, au bout d'un certain temps, Philippe cessa de gagner, la chance tourna et finalement il dut tricher pour ramener une veine factice.

Il le fit en tremblant d'abord, puis il s'enhardit, opéra avec aisance et vit l'or affluer.

Fatigué, jugeant les résultats suffisants et le moment venu de se retirer, il allait passer la main lorsqu'un brouhaha se produisit.

Un mot fut lancé et circula, jetant partout l'alarme :

— La police !
Toutes les mains se tendirent pour faire disparaître les jeux.

Il était déjà trop tard !

Plusieurs messieurs avaient fait irruption dans la salle ; l'un d'eux, ceint d'une écharpe, abattit sa main sur le bras de Philippe au moment où le jeune homme saisissait l'or à poignée pour en emplir ses poches.

D'autres, déjà, se précipitaient vers les portes, en hâte :

Mais toutes les issues étaient gardées.
— Inutile, messieurs, dit le commissaire avec un sourire ironique, veuillez décliner vos noms, je vous prie...

Tous durent s'exécuter.

Philippe étouffa un cri de rage en voyant confisquer l'argent qu'il croyait déjà posséder. Il dut encore s'estimer heureux d'être laissé en liberté une fois son domicile vérifié.

Et il s'en fut dans la nuit froide, la tête en feu, les yeux hagards, comme une bête traquée qui n'échappe à un péril que pour être guettée par d'autres, aussi immédiatement menaçants.

Une fois rentré chez lui, Philippe Jousenet s'effondra sur son lit, bégayant :

— Que vais-je devenir ?
A ce moment, il pensait uniquement à lui et le souvenir de Rosette était absolument aboli de sa mémoire.

Le jeune homme resta longtemps prostré, ruminant de sombres pensées.

Puis il se leva et écrivit une lettre qu'il alla immédiatement porter à la poste.

Après quoi, plus calme, il se coucha et parvint à s'endormir.

Pendant deux jours, il ne sortit pour ainsi dire pas.

Enfin, il reçut une réponse à la lettre qu'il avait écrite, mais cette réponse ne le satisfait pas sans doute, car il adressa aussitôt une deuxième missive. Ce fut, cette fois, sans résultat.

Philippe fut alors en proie à une vive exaltation.

Après un violent accès de colère, dont son modeste mobilier souffrit les effets, il se calma et parut prendre une grave résolution.

Après avoir fouillé toutes ses poches et tous ses tiroirs, il fit le compte total de la monnaie dont il était possesseur et qui constituait toute sa modique fortune.

Estimant que la somme était suffisante pour accomplir ce qu'il projetait, l'étudiant la glissa dans son gousset et songea à se munir d'autres provisions de poche.

Il sortit son revolver de l'étui où il le laissait habituellement dormir et s'assura du bon fonctionnement de l'arme qu'il chargea.

Cette opération faite, il se porta devant le miroir de sa toilette et appuya le canon de l'arme sur sa tempe, dans un geste théâtral.

Mais ce n'était là qu'une amusette, un jeu sans conséquence.

Philippe abaissa son arme avec un sourire grimacant.

— Pas encore, murmura-t-il. Nous n'en sommes pas au geste final !

Et le revolver disparut dans sa poche, ainsi qu'une boîte de cartouches. Puis l'étudiant prit dans son armoire un coffret fermant à secret ; il l'ouvrit et en sortit avec précaution un étui minuscule qu'il glissa dans son portefeuille.

Après quoi, il jeta quelques effets dans une valise, prit son pardessus et son chapeau et s'en alla délibérément.

Il avait la démarche rapide, mais assurée, comme un homme dont la conscience est parfaitement tranquille.

III

Le train déposa Philippe Jousenet, vers le déclin du jour, à une petite station perdue, en rase campagne.

Habituellement, quand il venait voir son oncle, Théogène, le domestique l'attendait là avec un vieux tilbury attelé d'un vieil âne.

Cette fois, le jeune homme ne vit aucune voiture et il prit le parti de s'engager à pied

* Voir le numéro 221.

sur la route, assez maussade à l'idée d'accomplir ainsi un trajet de quatre kilomètres.

— Cet animal de Théogène s'est encore enivré selon son habitude, grommela-t-il. Je ne comprends pas mon oncle de garder un pareil faïnéant à son service !

Tout en maugréant, Philippe avançait, hâtant le pas pour arriver si possible avant que la nuit ne fût complète.

La perspective d'une marche nocturne et solitaire dans cette campagne déserte n'était pas au niveau de son courage.

Quelle fâcheuse idée avait le vieux Jousenet d'habiter une propriété isolée entre des champs et des bois, avec pour seule compagnie un domestique ivrogne comme Théogène !

Bien que sachant l'oncle rebelle à tout emprunt, Philippe avait voulu s'adresser à lui avant de recourir à des moyens extrêmes. Mais le vieux Jousenet, quoique passablement riche et possesseur de beaux biens au soleil, était d'une avarice sordide. Sa petite maison — une bicoque ! — lui suffisait. Son jardin, son verger, sa basse-cour fournissaient sa nourriture et celle du domestique. Il trouvait même encore le moyen de tirer profit de quelques produits de son domaine que Théogène allait vendre au bourg le jour du marché. Cette course hebdomadaire nécessitait l'existence de l'âne qui eût été supprimé autrement, bien qu'il ne coûtât à nourrir que l'herbe qu'il pouvait brouter.

Le père Jousenet était à ce point avare, qu'on s'étonnait de lui voir conserver un domestique.

Mais Théogène, quoique ivrogne et d'une probité plus que douteuse, avait réussi à capter la confiance du vieillard, dont il paraissait d'ailleurs défendre les intérêts avec autant d'énergie que s'il se fût agi des siens propres.

Le patron ne sortait jamais. On ne voyait que Théogène qui avait la haute main sur les affaires de la maison où personne ne pénétrait à part Philippe, quand celui-ci croyait le moment venu d'aller soigner l'héritage de l'oncle.

A un tel régime, et malgré les petits bénéfices que devait s'octroyer le domestique, la fortune du père Jousenet s'arrondissait forcément et Philippe s'était toujours réjoui à la pensée de la bonne aubaine qui lui tomberait un jour puisqu'il était seul héritier. Malheureusement l'héritage se faisait trop attendre et Philippe était à bout de ressources.

C'est pourquoi il s'était décidé à tenter cette démarche désespérée.

Précisément, le vieillard venait de tomber malade.

A la lettre annonçant sa visite, Philippe avait reçu comme réponse quelques mots informes, griffonnés par Théogène, sans plus d'orthographe que de style.

En déchiffrant péniblement les phrases, le jeune homme avait cru comprendre que son oncle, souffrant, le priait de retarder son voyage.

Une nouvelle missive était demeurée sans réponse ; Philippe s'inquiéta, craignit un mauvais coup du domestique, et télégraphia pour annoncer sa venue.

Quand il arriva à la demeure de l'oncle, il la trouva silencieuse ; les volets clos ne laissaient filtrer aucun rayon de lumière.

— Diable ! se dit-il, est-ce que le bonhomme serait déjà mort ?

Ce ne fut qu'après avoir frappé à plusieurs reprises qu'il obtint qu'on vint lui ouvrir.

Théogène, muni d'une lanterne, dont les reflets dansaient sur sa face rouge et luisante et piquaient des lueurs dans ses yeux brillants, entre-bâilla la porte et demanda d'une voix éraillée :

— Qui est là ? Qu'est-ce que vous voulez ?

— Eh bien, c'est moi ! Vous ne m'attendiez donc pas ?

— Sûr que vous auriez mieux fait de ne pas venir, puisque ce n'était pas l'idée de votre oncle... Ça va lui faire un coup de vous voir... Il va se croire perdu... A votre place, je n'entrerais pas...

— Vraiment ? Mais moi je considère que c'est mon devoir d'être ici... et j'entre !

Théogène grommela des paroles inintelligibles, mais il ne crut pas pouvoir faire autrement que de se soumettre à la volonté de Philippe et il le laissa pénétrer dans la maison.

Dans la chambre, le jeune homme trouva son oncle couché, pâle, maigre, mais sans fièvre, d'apparence très calme.

— Ah ! ah ! dit le vieux Jousenet, en l'apercevant, tu es venu tout de même. Eh bien, je ne crois pas que ce sera encore pour cette fois-ci. Ça va mieux, je suis faible parce que je me suis mis à la diète ; une excellente idée de Théogène ; les vieillards n'ont pas besoin de manger.

— Sans doute, mon oncle, mais vous allez perdre toutes vos forces...

— Laisse donc ! Laisse donc ! Il me suffit de garder le lit... Comme dit le proverbe : « Qui dort dîne !... »

— Vous attrapez au moins la fièvre !

— Tant mieux ! La fièvre nourrit !

MICHEL NOUR.

(A suivre.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

QUERELLE SANGLANTE. — Un drame s'est déroulé dans une chambre d'hôtel occupée par un jeune homme âgé de 27 ans, et sa maîtresse, fille soumise. Vers trois heures du matin, celle-ci rentra. L'homme abominablement ivre, se prit de querelle avec elle et ils en vinrent aux coups. S'armant d'un couteau de cuisine, la fille le plongea dans le ventre de son amant et le frappa avec sauvagerie, puis elle s'enfuit.

Quand la police arriva, le blessé, presque exsangue et inanimé, gisait à terre au milieu d'une mare de sang. L'hémorragie avait été terrible. Son état est désespéré. La meurtrière n'a pas été retrouvée. **TROYES.**



DOUBLE NOYADE. — Deux frères qui s'étaient rendus avec leur père sur les bords de la Marne, eurent l'idée de faire une promenade en barque. Mais, comme ils étaient au milieu de la rivière, le canot chavira. Le père, demeuré sur la berge, appela au secours. Personne ne vit et les deux jeunes gens se noyèrent.

Le père Jousenet était à ce point avare, qu'on s'étonnait de lui voir conserver un domestique.

FIL DE FER MEURTIER. — Un notaire de Rocquigny-sur-Serre suivait la route de Rocquigny en automobile, lorsqu'à environ 300 mètres du village de Mainbressy sa voiture buta dans un fil de fer très solidement tendu en travers du chemin et attaché à deux arbres. Le véhicule fit panache.

Le conducteur fut projeté sur la route et gravement blessé à la tête et aux mains. La voiture eut l'avant-train entièrement défoncé. Le parquet, prévenu, s'est transporté sur les lieux de ce criminel attentat. **FITTEL.**



ELECTROCUTÉ. — En travaillant dans une usine à une installation électrique, un ouvrier fit soudain un faux pas et tomba sur un câble de transmission. Le malheureux fut électrocuté. Tous les soins ne purent le rappeler à la vie. Il laisse une femme et un tout jeune enfant. **NOYON.**



COLLISION. — Près de Nangis, un cheval attelé à un tilbury prit peur au passage d'un train et s'emballa. Il alla se jeter sur une automobile dans laquelle se trouvaient un garde forestier avec sa femme et son bébé. L'enfant seul n'eut pas de mal. Le père, la mère et le conducteur furent grièvement blessés. **PROVINS.**

TOMBÉ DANS L'EAU BOUILLANTE. — En tombant accidentellement dans une grande marmite d'eau bouillante laissée sur le plancher de la cuisine, une fillette de trois ans, habitant du village de Doubs, s'est brûlée si grièvement en divers parties au corps, qu'elle a expiré quelques heures après, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués. **PONTARLIER.**



UN DOMESTIQUE BRULÉ. — Rentrant pris de boisson, un domestique de ferme commist l'imprudence de fumer dans la grange où il couchait. Toute l'exploitation agricole fut la proie des flammes. Après l'extinction de l'incendie, on découvrit dans les décombres le cadavre carbonisé du domestique. **AUXOR.**

Lecteurs, Attention!

Vous trouverez dans notre prochain numéro, l'offre la plus sensationnelle qui ait jamais été faite à des lecteurs et qui dépasse tout ce qui a pu être mis jusqu'à présent à leur disposition.

(N'oubliez pas de voir et de lire notre prochain numéro).

Mandat d'amener contre un cheval

Un parquet allemand vient de lancer un mandat d'amener peu banal. Il s'agit d'un cheval qui, le 20 février, avait été mordu par un chien enragé. L'un a été saisi à Schöne-weide, l'autre est resté introuvable. Aussi, le Parquet de Nieder-Barnin a-t-il invité, par affiches et dans un bulletin spécial, la police, les agents de l'autorité à « s'assurer de la personne du fugitif ».

Un signalement a été ajouté à cette invitation. Il est forcément incomplet, car on ne possède aucune fiche anthropométrique ni empreinte dactyloscopique du quadrupède recherché.

Bonne précaution

Un vaisseau rempli de monde devint le jouet d'une tempête furieuse. On s'attendait à chaque instant à périr.

Un homme de la compagnie, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir d'en échapper, ouvrit son coffre, où étaient ses provisions de voyage, et se mit très tranquillement à manger, pendant que les autres pleuraient, et priaient Dieu de toutes leurs forces.

Le maître du navire, voyant cet homme qui mangeait de si bon appétit, dit :

— Hé! mon ami, que faites-vous? Ne voyez-vous pas le péril où nous sommes?

— Oui, je le vois bien: c'est pour moi, comme je crois bien que je vais boire tout mon saoul, il est raisonnable que je mange auparavant pour faire un bon fondement, car je ne saurais boire à jeun.

La fin d'un ténor.

Les journaux roumains rapportent la mort, il y a quelques jours, à Brighton, près de Londres, du ténor roumain Dimitresku, très connu aussi à Milan, où il a plusieurs fois chanté à la Scala.

M. Dimitresku s'est suicidé en se logeant une balle dans la tête, après avoir tué d'un coup de revolver son chien favori.

Il venait de perdre dans une partie de baccara 1.500.000 francs, somme qui constituait tout son avoir.

Un joyeux farceur.

Un vaudevilliste connu aime beaucoup à mystifier les gens. Un soir, il parla avec des amis qu'il entrerait dans le premier café venu et qu'il se ferait payer sur-le-champ une demi-tasse par la première personne qu'on lui désignerait.

S'il survénait une querelle l'écrivain serait considéré comme ayant perdu la gageure.

Arrivés au boulevard du Temple, ses amis lui désignèrent un café, où un brave bourgeois se préparait à prendre son moka.

L'auteur l'aborde et lui dit :

— Monsieur, je suis inspecteur général des cafés de France. Ma mission est de savoir si les consommations sont bonnes. Permettez-moi de goûter à l'improviste cette tasse qui n'a pas été préparée à mon intention.

Le bonhomme, étourdi, le laisse s'emparer de son moka, qu'il avale d'un trait.

— Excellent! s'écrie le farceur.

Et se tournant vers le garçon de café :

— Servez une autre demi-tasse à monsieur!

Le brave bourgeois, ébahi, le suivit de l'œil, s'éloignant galement avec ses amis: il ne se réveilla qu'au moment de payer sa consommation, lorsqu'on lui réclama le prix de deux demi-tasses.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.



La Meilleure Bicyclette de Route

MACHINE de PREMIER ORDRE dont les différentes pièces sont

signées par les Grands Maîtres de la Fabrication des Cycles

Absolument garantie : solide, légère et élégante.

Superbe Machine spécialement construite pour l'usage journalier et le grand tourisme.

PRIX NET :
196 FRANCS
Payables à raison de
7 fr. PAR MOIS
FOURNITURE IMMÉDIATE
RIEN A PAYER D'AVANCE

Emballage gratis.

28 MOIS de CRÉDIT



FACULTÉ DE RETOUR EN CAS DE NON-CONVENANCE (Indiquer si on désire un cadre grand, moyen ou petit).

Tous les avantages!! Toutes les perfections!!

ROUE LIBRE "PERRY'S" VÉRITABLE, à 2 rangées de billes.

DEUX FREINS "DAUNAY" (1 sur jante avant, transmission par câble, licence BOWDEN) (1 sur jante arrière, serrage latéral).

SELLE LAMPLUGH de grand LUXE — PNEUMATIQUES "MICHELIN"

NOTA. — Nos machines sont livrées indifféremment avec grand cadre pour entre-jambe de 82 à 98 cm, cadre moyen pour entre-jambe de 77 à 90 cm ou petit cadre pour entre-jambe de 72 à 85 cm. — Prière de nous indiquer le cadre désiré. Sauf avis contraire, nous les livrons avec cadre moyen, guidon relevé et multiplication 5*50 qui sont usuellement adoptés. La même bicyclette, modèle pour dame, 14 francs en plus.

DESCRIPTION. — Cadre et fourche en tubes d'acier étiré, sans soudures, renforcés à tous les raccords; tubes montants arrière conifés; raccords invisibles à l'avant. — Tous roulements en acier, rectifiés après la trempe. — Guidon à serrage par expandeur. — Pédalier à réglage indesserrable. — Manivelles chanfreinées en acier forgé. — Pédales à scies, grand Luxe. — Pignon en acier fraisé, à repos de chaîne, nickelé des deux côtés, vissé sur manivelle avec contre-écrou, 48 ou 52 dents. — Moyeux à bain d'huile, à cuvettes vissantes. — Jantes spéciales acier "Peugeot" émail noir. — Rayons tangents, renforcés, qualité extra. — Ecrous de rayons, nickelés. — Roue libre "Perry's" véritable à 2 rangées de billes. — Freins, licence Bowden, sur jante de roue avant et latéral sur la jante arrière. — Chaîne spéciale "Peugeot" qualité Luxe, nickel fin, au pas de 12-7. — Garde-boue érable poli et verni, avec filets. — Selle "Lamplugh" N° 210 à 4 fils nickelés. — Sacoche garnie: 2 clés, burette et nécessaire de réparations. — Grande Pompe de cadre en celluloïd, fixée par attaches automatiques. — Email noir très soigné, nickel extra 1er titre sur cuivre. — Poids net: 12 kilos environ.

22 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souscris, déclare acheter à la Maison GIRARD & BOITTE, à Paris, la Bicyclette Sagitta comme détaillé ci-dessus aux conditions énoncées, c'est-à-dire 7 francs après réception et paiements mensuels de 7 francs jusqu'à complète liquidation de la somme de 196 francs, prix total.

Fait à _____ le _____ 191__

Nom et Prénoms _____
Profession ou Qualité _____ SIGNATURE _____
Domicile _____
Département _____
Gare de chemin de fer _____

Prière de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de :

GIRARD & BOITTE
46, Rue de l'Echiquier, 46, PARIS (X^e Arr^t).

GRATIS ET FRANCO! Demandez, suivant vos goûts et vos désirs, les CATALOGUES ILLUSTRÉS spéciaux pour chaque article : PHOTOGRAFES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES, SERVICES DE TABLE, ORFÈVRES, D'ARGENT, SUSPENSIONS, GARNITURES DE CHEMINÉE, BATTERIE DE CUISINE EN ALUMINIUM, BIJOUTERIE, JOAILLERIE, MONTRES DE PRÉCISION, ARMES ET FUSILS DE CHASSE, INSTRUMENTS DE MUSIQUE, JUMELLES, ARTICLES DE VOYAGE, FOURRURES, MACHINES À COUDRE, etc., etc. — A tout le monde : Un à deux Ans de Crédit.

PUISSANCE et Autorité sur tous individus, par le magnétisme et l'hypnotisme. On obtient obéissance et exécution des ordres de près comme de loin. Brochure Gratis. Ec. à Tenor, 20, rue des Boulets, Paris.

APIL détruit pour toujours la racine des POILS et duvet, sans douleur en 15 J. Repousse impossible. Niolet, chimis-parfumeur, envoi discret, notice, catalog. et un échant. 2r. Amélot, Paris GRATIS

SORCELLERIE ET MAGIE
Livre admirable destiné à faire connaître les merveilleux secrets: Se rendre invisible; découvrir les trésors cachés; faire jaillir les sources; savoir ce qui se passe chez les voisins; prendre à la main les oiseaux, les poissons, les lièvres et les lapins; guérir l'ivrognerie, tous les vices et toutes les maladies; jeter un sort et s'en préserver; gagner aux jeux et aux loteries; obtenir toutes les faveurs que l'on désire et réussir en tout et partout; etc., etc. Demander notice gratis à B. RENOM, 2, rue Amélot, Paris.

Bruits d'Oreille Brochure envoyée gratis par M. BIENFAIT, Pharmacien, Rue Mercière, LYON.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX
Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à J. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS

J'ENVOIE Discrettement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 45 cent. en plus. M^{me} L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.
Constipés, Dyspeptiques, Intoxiqués
Guérissez-vous en faisant usage de la **TISANE BONNARD** LAXATIVE ANTISEPTIQUE
0.75 à LA BOITTE. — 46, Rue des Amandiers. PARIS.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ 16, rue Drouot — PARIS

Prix des Abonnements:
FRANCE: 6 francs par an
ÉTRANGER: 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50^c pour recevoir franco à domicile
Adresser les demandes: 75, rue Dareau, Paris



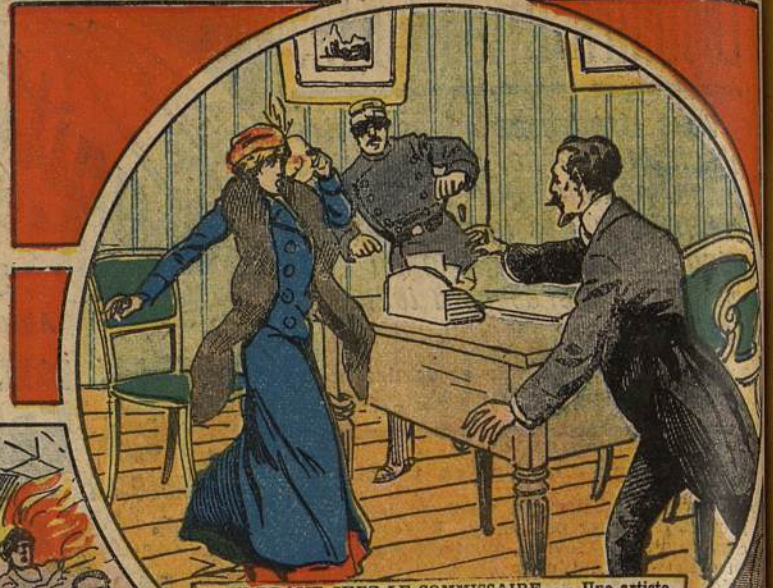
ACCIDENT DE TIR. — Un double accident mortel s'est produit au champ de tir de Kummersdorf. Un projectile a fait explosion dans l'âme d'un canon, projetant la culasse. Deux artilleurs ont été tués, deux autres blessés.

ALLEMAGNE.



SUICIDE A LA DYNAMITE. — Une détonation mit en émoi un quartier de Neuchâtel. Il s'agissait de l'horrible suicide d'un manoeuvre qui s'était placé dans la bouche d'une cartouche de dynamite, qu'il a fait exploser. On n'a retrouvé que le corps déchiqueté du malheureux dont la tête avait été réduite en miettes.

SUISSE.



UN DRAME CHEZ LE COMMISSAIRE. — Une artiste ayant appris le mariage d'un ancien camarade, se rendit à Mons à la recherche de l'infidèle. Le commissaire de police, prévenu, la demanda à son bureau; aussitôt, devant lui, elle se logea une balle dans la tempe.

BELGIQUE.



HAINES POLITIQUES. — Deux conseillers municipaux de Propriano étaient profondément divisés par des différends politiques. Une violente discussion s'étant engagée sur la place publique, les deux adversaires se munirent de leurs fusils et échangèrent plusieurs coups. Craignant d'être arrêtés par la gendarmerie, ils prirent aussitôt la fuite.

CORSE.



LES SUITES D'UNE IMPRUDENCE. — Un garçon d'hôtel ayant perdu la clef d'une chambre du 4^e étage, attacha une corde au balcon du 5^e étage et descendit dans le vide. La corde se rompit et l'infortuné se brisa la tête sur le trottoir.

PARIS.



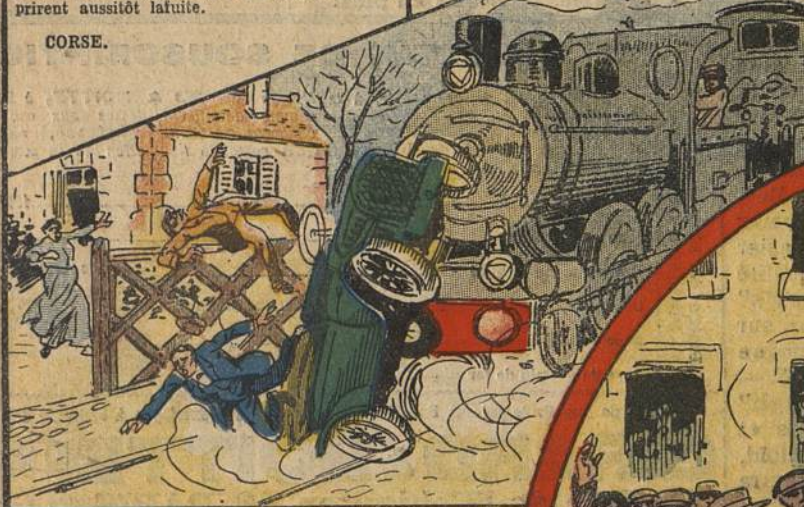
SAUVETAGE MOUVEMENTÉ. — Le feu ayant pris la nuit chez un boulanger, celui-ci, avec sa femme et son bébé se trouvaient dans l'impossibilité de sortir. Un voisin se leva et, pieds nus, en chemise de nuit, il dressa une échelle. Puis, au milieu des flammes, il sortit les trois sinistrés par une fenêtre du premier étage.

PARIS.



UN FOU QUI S'ENFERME. — Un aliéné voulant s'échapper de la conciergerie, un soldat de faction croisa la baïonnette. Les bras en avant, le fou fonça sur cet obstacle; mais il poussa soudain un cri de douleur; il s'était enfoncé l'arme et avait eu la main traversée de part en part.

PARIS.



UNE AUTO CONTRE UN TRAIN. — A Noyal, une automobile traversait le passage à niveau au moment même du passage du train allant de Vannes à La Roche-Bernard. Une effroyable collision se produisit. On réussit à dégager les automobilistes et on constata qu'ils portaient de très graves blessures.

LORIENT.



UNE PANIQUE. — Pendant une procession qui parcourait Barcelone, des coups de revolver ont été tirés et des pétards lancés d'un groupe d'inconnus. Une panique s'ensuivit. Huit femmes ont été blessées. Les agresseurs ont été poursuivis par la garde civile, mais il ont réussi à s'échapper.

ESPAGNE.



TROIS AUTOS A L'EAU. — En se rendant à Hué, pour les fêtes du Têt, les trois autos où avaient pris place les personnalités officielles sont tombées dans la rivière de Hué, au bac de Ngenh. Le président général, M. Destour, a été assez sérieusement blessé.

TONKIN.



CHASSE AU LÉOPARD. — Une habitante de Saint-Pierre-du-Péray aperçut dans son jardin un animal étrange. Son fils s'approcha de la bête, mais celle-ci montrait des crocs terribles et se ramassait pour bondir. Le jeune homme prit son fusil et de deux coups l'étendit sur le sol. C'était un léopard.

CORBEIL.



ATTENTAT CONTRE UN ANCIEN MINISTRE. — M. Sarrail, ancien ministre de l'instruction publique, allait monter, dans la soirée, dans le train de Nankin à Pékin avec un groupe de députés, lorsqu'un inconnu tira sur lui. La balle entra dans le dos et traversa l'abdomen. Le ministre est mort.

CHINE.